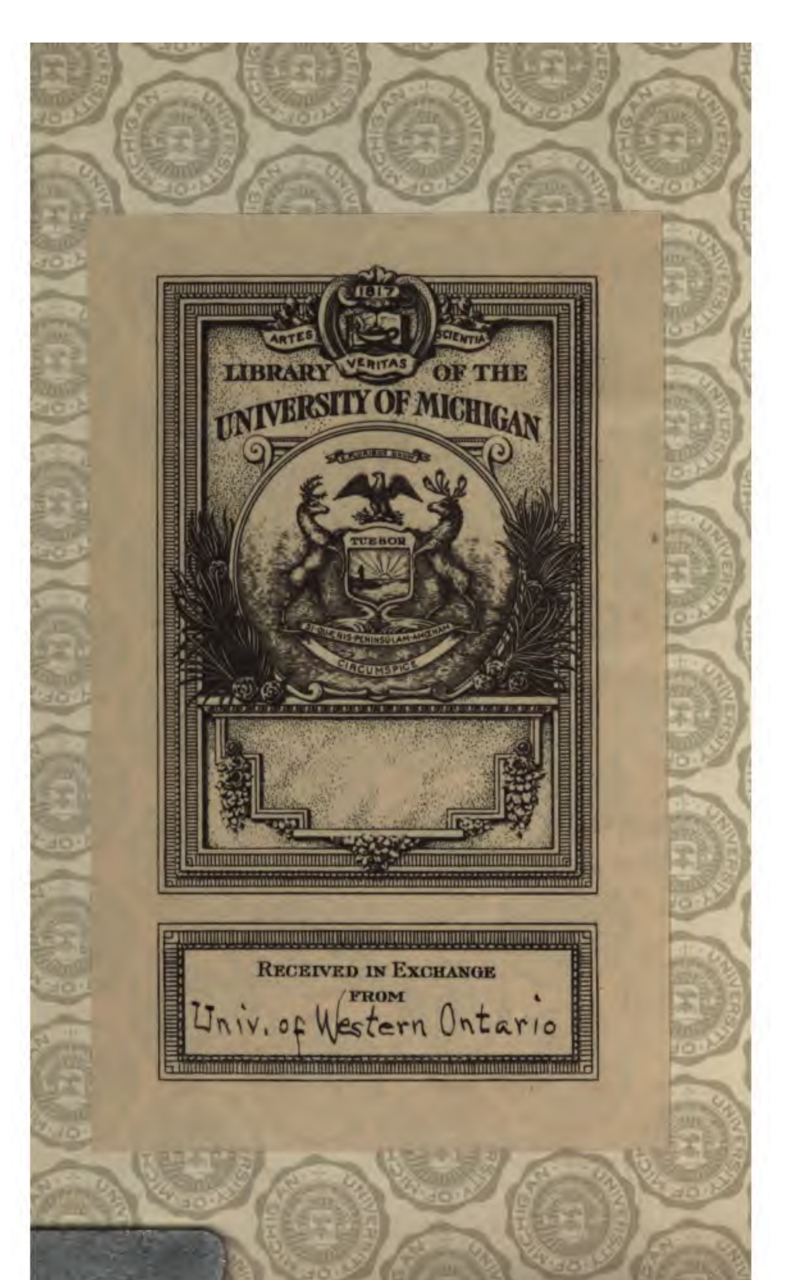

1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE
RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
Univ. of Western Ontario

# VOIAGES

DU

R. P. EMMANUEL CRESPEL,

DANS

# LE CANADA

ET

# SON NAUFRAGE

EN REVENANT EN FRANCE

*Mis au jour*

PAR LE

## S^r LOUIS CRESPEL

son Frére.



A FRANCFORT SUR LE MEYN,

*MDCCXLII.*





# MONSEIGNEUR!

*N présentant cet Ouvrage à* VOTRE EXCELLENCE, *j'ose l'assûrer que le sujet est véritablement digne d'Elle. Cette obéissance et cette soumission d'Abraham aux ordres de la Providence, ce zéle et ce*

*cou-*

*courage de Moïse à conduire les Israëlites dans le Désert, cette patience et cette résignation de Job à souffrir les maux par lesquels Dieu veut l'éprouver, et, ce qui est plus admirable, cette vigilance et surtout cette Charité sans laquelle St. Paul ne se croit rien, éclattent dans le cours de cette Relation que je présente à* VOTRE EXCELLENCE.

*Tant de vertus pourroient-elles vous déplaire à Vous,* MONSEIGNEUR, *qui les*

*les admirez dans les autres, et qui, toujours disposé à les pratiquer, méritez qu'on les admire en vous ?*

*Cet Ouvrage appartient donc à* VOTRE EXCELLENCE, *et ne doit appartenir qu'à Elle ; je fais mon devoir en le lui dédiant ; et quel plaisir n'ai-je pas à faire ce que je dois ?*

*Ce serait ici,* MONSEIGNEUR, *l'occasion de rendre justice à toutes les Qualités qui distinguent si avantageusement l'Esprit et le*

*Cœur*

*Cœur de* VOTRE EX-CELLENCE, *mais je craindrois de blesser cette Modestie qui rend encore ces Qualités plus admirables.*

*Je me contenterai donc,* MONSEIGNEUR, *de dire que tous ceux qui ont l'honneur de Vous appartenir bénissent à chaque instant le jour qui a mis le comble à leur félicité en les approchant de* VOTRE EXCELLENCE.

*Leur attachement fait votre Eloge, et c'est le seul qui soit*

*digne*

*digne des Hommes qui, comme Vous,* MONSEIGNEUR, *se font une occupation de combler le bonheur de ceux qui leur appartiennent.*

*Ce n'est pas tout,* MONSEIGNEUR; *On ne peut Vous connaître, sans Vous faire avec plaisir un Tribut de son Cœur et de son admiration; C'est celui que l'on est forcé de payer à la Vertu.*

*Puisse donc,* VOTRE EXCELLENCE *être toujours semblable à Elle-même,*

*puisse-*

*puisse-t'-Elle pour la Gloire de son Auguste Maître, et pour le Bien de sa Patrie, être toujours dans le Ministère dont Elle s'acquitte avec tant de distinction ! Les Hommes comme Vous,* MONSEIGNEUR, *ne devroient jamais mourir, et la Mort ne pourroit rien sur* VOTRE EXCELLENCE *si les désirs publics étoient accomplis.*

*Pour moi,* MONSEIGNEUR, *quelles graces n'ai-je pas à rendre au Pére*

*Cres-*

*Crespel, mon frére, de m'avoir fourni par ses Lettres l'occasion d'apprendre à l'Univers que tous mes vœux se réunissent à désirer la conservation de* VOTRE EXCELLENCE; *et de Vous supplier d'agréer le très profond Respect avec lequel j'ai l'honneur d'être*

*MONSEIGNEUR*

DE VOTRE

EXCELLENCE

Le très humble
et très obéïssant Serviteur

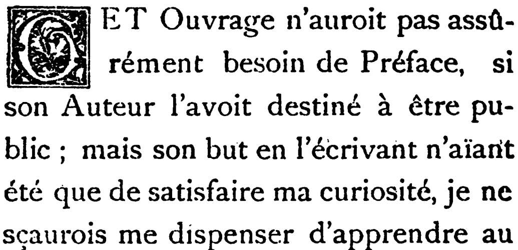
LOÜIS CRESPEL.



# PREFACE

DE

# *L'EDITEUR.*

ET Ouvrage n'auroit pas assûrément besoin de Préface, si son Auteur l'avoit destiné à être public ; mais son but en l'écrivant n'aïant été que de satisfaire ma curiosité, je ne sçaurois me dispenser d'apprendre au Lecteur les raisons qui m'ont engagé à le mettre au jour.

J'avois communiqué le Manuscrit à plusieurs Personnes que leur goût et leur esprit distinguent encore plus que leur rang et leur naissance : Elles m'ónt

m'ont toutes conseillé de le mettre sous presse, et m'ont assûré que le Public me sçauroit gré de lui en faire part. L'amitié que j'ai pour mon frére, et l'envie de procurer au Public quelqu'amusement, m'ont persuadé que je devois suivre le conseil que l'on me donnoit : je souhaite que ma facilité à m'y rendre ne soit pas traitée de sottise ou d'aveuglement. En tout cas les motifs qui m'ont animé sont loüables, et je suis sûr de trouver grace auprès de ceux qui ne cherchent pas à répandre du ridicule sur les intentions des hommes.

Je crois encore devoir dire comment et à quelle occasion ces Lettres m'ont été écrites ; cela servira d'excuse au Pére Crespel mon frére, si son style semble mériter quelque censure, et si

l'on

l'on trouve qu'il n'est pas entré dans un assez grand détail.

Je le pressois depuis longtems de me faire part de ce qui lui étoit arrivé dans ses Voïages, il résista pendant plusieurs mois ; mais lassé sans doute de mes instances trop souvent réïtérées, il me fit tenir par un de mes fréres qui est actuellement en Moscovie, une Relation que je trouvai trop succincte. Je me plaignis de sa paresse qui ne m'avoit dressé qu'un Journal, je lui demandai quelque chose de plus circonstancié, et pour l'engager à ne pas me refuser, je lui marquai, comme il est vrai, que beaucoup de Personnes auxquelles j'avois lû sa Lettre regrettoient qu'il l'eût faite si courte, et qu'elles m'avoient chargé de le prier de leur part de m'envoïer une Relation plus

plus détaillée de ses Voïages dans le Nouveau-Monde, et de son Naufrage en revenant en France ; il eut égard à ma demande, et m'écrivit pendant son séjour à Paderborn les Lettres que je donne au Public.

On feroit tort à la façon de penser de mon frére, si on le soupçonnoit d'avoir rien exagéré dans le cours de sa Relation. Ceux dont il a l'honneur d'être connu, sçavent qu'il est plus que personne ami de la vérité, et qu'il mourroit plutôt que de la trahir, ou de la déguiser ; D'ailleurs le Caractère dont il est revêtu ne suppose guéres un imposteur, et je puis dire que mon frére ne s'en est jamais rendu indigne. Enfin il est encore aujourd'hui plusieurs Compagnons de ses Courses et de son Naufrage ; un honnête homme

vou-

voudroit-il s'exposer à se voir démentir par quelqu'un qui a essuïé les mêmes fatigues et courrù les mêmes dangers ? C'est tout ce que pourroit faire une Personne intéressée à en imposer, encore ne s'y exposeroit-elle qu'en tremblant, et dans un païs éloigné de ceux qui pourroient lui prouver sa fourberie.

Lorsque j'ai eû le plaisir de voir mon frére dans cette ville, au passage de l'armée de France commandée par Monsieur le Maréchal de MAILLEBOIS, je n'ai pas eû peu de peine à obtenir de lui la permission de publier ses Lettres ; elles n'étoient écrites que pour moi, et l'on sçait qu'entre fréres on n'y cherche point tant de façons. Ma proposition l'a d'abord révolté : Tous les hommes ont leur portion d'amour propre ; ils n'aiment point à par-

parler devant tout le monde comme ils parlent à leurs amis : la crainte de trouver des Critiques, les fait travailler avec beaucoup plus de soin les ouvrages qu'ils destinent au Public, et c'est se rendre criminel envers eux que d'exposer au grand jour ce qu'ils n'ont fait que pour être vû dans le particulier.

Mon frére s'est pourtant laissé vaincre, je lui ai fait sentir qu'un homme de son état devoit se dépoüiller de tout amour propre, et je lui ai promis en même tems que je ferois part au Public de sa répugnance à lui offrir un Ouvrage qui ne lui paroît pas digne de lui. Il me permit donc de publier sa Relation après que je lui eus donné parole que je n'y ajoûterois, ou n'en retrancherois aucune circonstance. J'é-

tois

tois bien éloigné de penser autrement; ainsi l'on peut compter que tout ce qu'on va lire est conforme à la plus exacte vérité : Et pour que personne ne puisse l'altérer par des additions imaginées, ou en imposer au Public, j'aurai soin de paraffer tous les exemplaires qui seront conformes à l'Original.



VOYA.



# VOYAGES
## ET
# NAUFRAGE
## DU R. P. CRESPEL.



## Lettre Prémière.

MON TRES CHER FRERE,



L y avoit si long tems que vous me témoigniez avoir envie d'apprendre le détail du Voïage que j'ai fait en *Canada*, que craignant de vous donner lieu de soupçonner mon amitié, si je continuois à me refuser à votre désir, j'ai chargé un de mes fréres de vous remettre

remettre une Relation de tout ce qui m'est arrivé. Vous me marquez l'avoir reçuë, et vous vous plaignez en même tems qu'elle est trop succincte, et que vous seriez bien aise de l'avoir plus détaillée. Je vous aime trop pour ne pas me faire un plaisir de vous contenter ; mais je partagerai ma Relation en plusieurs Lettres ; une seule seroit trop longue et vous ennuiëroit, sans doute : l'Esprit ne voit pas toujours comme le Cœur. Je vous deviendrois peut-être à charge si je vous parlois trop long tems d'autres choses que de notre amitié.

Ne vous attendez pas à voir cette Relation soutenuë par l'élévation du style, la force des expressions, et la variété des images ; ces graces de l'esprit ne me sont point naturelles : d'ailleurs elles ne conviennent guéres qu'aux fictions. La Vérité n'a pas besoin d'ornemens pour être goûtée de ceux qui l'aiment sincèrement, on a même de la peine à la reconnoître quand elle est offerte sous ces traits dont on a coutume de parer le Faux pour lui donner quelque ressemblance avec elle.

Vous

Vous devez vous souvenir que, sur la fin de l'année 1723, j'étois encore à *Avesnes*, en *Haynaut;* je reçus alors de mes Supérieurs la permission de passer dans le *Nouveau-Monde ;* il y avait long tems que je la sollicitois, et ç'auroit été me mortifier beaucoup que de me la refuser. 1723

Je partis donc le vingt-cinq Janvier de l'année 1724 1724 25 Janv
1724; je passai par *Cambrai*, où j'eûs le plaisir de vous embrasser, et lorsque je fus arrivé à *Paris* je pris une Obédience du R. P. Julien Guesdron, Provincial de *St. Denis*, de qui dépendent les Missions de la *Nouvelle-France.*

Il seroit assez inutile de vous parler de *Paris;* vous le connoissez mieux que moi, et vous sçavez par expérience qu'il mérite de toutes les façons d'être la prémière ville du Monde.

J'en partis le prémier de May pour me rendre 1er Mai
à *la Rochelle*, où j'arrivai le dix-huit du même 18 «
mois : Je n'y fis pas un long séjour, car après m'y être pourvû de ce qui m'étoit nécessaire pour la traversée, je m'embarquai sur le Vaisseau de Roi *le Chameau*, commandé par Messieurs de Tilly et Meschain, Lieutenans de Vaisseaux.

Le

1724 24 Juillet Le vingt-quatre Juillet, jour que nous mîmes à la voile, fut marqué par la mort de Monsieur Robert, qui alloit être Intendant en *Canada :* C'étoit un fort galant homme, et qui paroissoit avoir les qualités nécessaires pour remplir dignement le Poste qui lui étoit confié.

Après deux mois et demi d'une navigation
8 Oct assez heureuse, nous arrivâmes devant *Québec :*
1726 J'y restai jusqu'en 1726, et n'y remarquai rien de plus particulier que ce qu'en disent les Voïageurs, et que vous pouvez voir dans leurs Relations.

17 Mars Le dix-sept Mars de l'année de mon départ de *Québec*, Monsieur de la Croix de St. Valier (1), Evêque de cette ville, me conféra la Prêtrise, et
1er Oct me donna peu de tems après une Mission ou Cure, appellée *Sorel*, et située au sud du *Fleuve*

(1) Mgr J.-Bte De La Croix Chevrières de St Valier, deuxième Evêque de Québec, avait été sacré à Paris, le 25 janvier 1688, le lendemain même de la démission de Mgr François de Laval De Montmorency. Il vint en Canada la même année et débarqua à Québec le 15 août. Il y mourut le 26 décembre 1727, âgé de plus de 74 ans, et fut enterré à l'Hôpital-Général le 2 janvier 1728.

*St.*

*St. Laurent*, entre les villes des *Trois-Rivières* et de *Montréal*.

On me tira de ma Cure, où j'avois déjà demeuré deux ans, pour me faire Aumônier d'un Parti de quatre cens François, que Monsieur le Marquis de Beauharnois (1) avoit joint à huit ou neuf cens Sauvages de toute sorte de Nations : Il y avoit surtout des *Iroquois*, des *Hurons*, des *Népissings* et des *Outaoüacs*, aux quels Monsieur Péset (2), Prêtre, et le Pére de la Bertonnière (3), Jésuite, servoient d'Aumôniers. Ces Troupes, commandées par Monsieur de Lignerie, avoient commission d'aller détruire une Nation appellée *les Renards*, dont la principale Habitation est éloignée de *Montréal* d'environ quatre cent cinquante lieuës. 1728. 25 Mai

(1) M. le Marquis de Beauharnois était alors gouverneur du Canada. Nommé à ce poste élevé, le 11 janvier 1726, il s'y maintint jusqu'au 25 septembre 1747, qu'il eut pour successeur M. de La Galissonnières.

(2) Messire François-Michel Pellet (et non pas Péset), vint en Canada en 1717 et y mourut en 1740.

(3) Le R. P. Jacques-David Quentin de la Bretonnière, (et non pas Bertonnière), jésuite, vint en ce pays en 1717 et en repartit en octobre 1752.

Nous

1728 6 Juin Nous partîmes le cinq Juin 1728, et montâmes près de cent cinquante lieuës la grande Riviére, qui porte le nom des *Outaoüacs*, et qui est remplie de sauts et de portages. Nous la quittâmes à *Mataoüan* (1) pour prendre celle qui conduit au Lac *Nipissing;* son cours est de trente lieuës, et se trouve coupé de sauts et de portages comme celle des *Outaoüacs*. De cette Riviére nous entrâmes dans le Lac dont la largeur est d'environ huit lieuës, et de ce Lac la *Riviére des François* nous conduisit bien vîte dans le Lac *Huron*, où elle se jette après avoir parcouru plus de trente lieuës avec beaucoup de rapidité.

Comme il n'est pas possible que beaucoup de personnes aillent ensemble sur ces petites Riviéres, on étoit convenu que ceux qui passeroient les prémiers attendroient les autres à l'entrée du *Lac Huron*, dans un endroit nommé *la Prairie*, et qui est en effet une très belle Prairie. C'est là que j'ai vû pour la prémière

(1) Matouan, c'est-à-dire *confluant*.

fois

fois des Serpens à sonnettes, dont la morsure 1728
est mortelle; lorsque j'aurai le plaisir de vous voir, je vous parlerai plus particulièrement de ces animaux, il suffit à présent de vous dire qu'aucun des Nôtres n'en fût incommodé.

Le vingt-six Juillet, nous fûmes tous réunis, 26 Juillet
je célébrai la Messe que j'avois différée jusqu'à ce tems, et le lendemain nous partîmes pour 27 "
nous rendre à *Michillima* ou *Missillima-Kinac*, qui est un Poste situé entre les *Lacs Huron* et *Michigan.* Quoique nous eussions cent lieuës à faire, le Vent nous fut si favorable, que nous arrivâmes en moins de six jours. On y resta 1er Août
quelque tems pour raccommoder ce qui avoit été endommagé dans les portages et dans les sauts, j'y bénis deux Drapeaux, et y enterrai quelques Soldats, que la fatigue ou la maladie nous avoit enlevés.

Le dix Aoust, nous partîmes de *Michillima-* 10 "
*Kinac* et fûmes dans le Lac *Michigan.* Le Vent, qui nous y retint deux jours, donna le tems à nos Sauvages d'aller à la Chasse; ils en rapportérent de l'*Orignal* et du *Caribou*, et furent

as.ez

assez honnêtes pour nous en offrir une partie. Nous fîmes d'abord quelques façons, mais ils nous forcerent d'accepter leur Présent, et nous dirent que, puisque nous avions partagé avec eux les fatigues de la route, il étoit juste qu'ils partageassent avec nous les soulagemens qu'ils y avoient trouvés, et qu'ils croiroient n'être point Hommes s'ils en usoient autrement envers les autres Hommes. Ce discours, qu'un des Nôtres me rendit en françois, me toucha sensiblement. Quelle humanité dans des Sauvages! et combien ne se trouve-t'il pas d'hommes en *Europe* aux quels le titre de barbares conviendrait beaucoup mieux qu'aux Habitans de l'*Amérique!*

La générosité de nos Sauvages leur mérita une vive reconnoissance de notre part; il y avoit déja du tems que, n'aiant point trouvé d'endroits propres à la Chasse, nous avions été contraints de ne manger que du Lard: ce qu'ils donnérent d'*Orignal* et de *Caribou* remédia au dégoût que nous commencions d'avoir pour notre nourriture ordinaire.

14 « Le quatorze du même mois, nous continuâmes

notre

notre route jusqu'au *Détour de Chicagou*, et, de 1728 Août
là, en faisant la traverse du *Cap à la Mort*, qui est de cinq lieuës, nous reçûmes un coup de Vent qui poussa contre la Côte plusieurs Canots qui ne pûrent doubler une Pointe pour se mettre à l'abri : ils furent brisés dans ce choc, et l'on fut obligé de disperser dans les autres les hommes qui, par le plus grand bonheur du monde, avoient tous échappés au danger.

Le lendemain, nous traversâmes aux *Folles* 15 "
*Avoisnes*, afin d'en inviter les Habitans à venir s'opposer à notre descente ; ils donnérent dans le panneau, et furent entiérement défaits.

Nous allâmes camper le jour suivant à l'en- 16 "
trée d'une Riviére nommée *la Gasparde*, nos Sauvages entrérent dans le Bois, et en rapportérent plusieurs Chevreüils ; cette espéce de gibier est fort commune en cet endroit, aussi en fîmes-nous notre provision pour quelques jours.

Le dix-sept, vers midi, nous fîmes halte jus- 17 "
qu'au soir, afin de n'arriver que la nuit au *Poste de la Baye*. Nous voulions surprendre les Ennemis, que nous sçavions être chez les *Saquis*,

leurs

1728 17 Août leurs Alliés, dont le Village est auprès du *For St. François*. Nous nous mîmes en route dan l'obscurité, et arrivâmes à minuit à l'entrée d la *Rivière des Renards*, où est bâti notre Fort Aussitôt que nous y fûmes, Monsieur de Ligne rie envoïa quelques François au Commandan pour sçavoir s'il y avoit en effet des Ennemi dans le Village des *Saquis*, et aïant appris qu'i devoit y en avoir, il fit passer de l'autre côté d la Riviére tous les Sauvages, avec un détache ment de François, pour environner l'Habitation et ordonna que le reste de nos Troupes y entrât Quelques précautions que l'on eût prises pou cacher notre arrivée, les Ennemis en euren connoissance, et tous se sauvérent, à l'exceptio de quatre, dont on fit présent à nos Sauvage lesquels, après s'en être bien divertis, les tuéren à coups de fléches.

Je fus avec peine témoin de cet horrible spec tacle, et je ne pouvois accorder avec la faço dont nos Sauvages m'avoient parû penser quel ques jours auparavant, le plaisir qu'ils prenoien à faire souffrir ces malheureux en les faisan

passe

passer par l'horreur de trente morts avant de 1728
leur ôter la vie ; J'aurois bien voulu leur deman- 17 Août
der s'ils n'appercevoient pas comme moi cette opposition de sentimens, et leur représenter ce que je voïois de condamnable dans leur procédé, mais ceux des Nôtres qui pouvoient me servir d'Interprêtes étoient de l'autre côté de la Riviére, et je fus obligé de remettre à une autre fois à satisfaire ma curiosité.

Après ce petit coup de main, nous montâmes la *Riviére des Renards,* qui est toute pleine de Rapides, et dont le cours est d'environ trente-cinq à quarante lieuës. Le vingt-quatre Aoust, 24 "
nous arrivâmes au Village des *Puants,* bien disposés à détruire ce que nous y trouverions d'Habitans, mais leur fuite avoit prévenu notre arrivée, et nous ne pûmes que brûler leurs cabanes et ravager leur bled-d'Inde, qui leur sert de nourriture principale.

Nous traversâmes ensuite *le petit Lac des Renards,* au bout du quel nous campâmes, et le lendemain, jour de St. Louïs, nous entrâmes, 25 "
après la Messe, dans une petite Riviére qui nous

conduisit

1728 25 Août conduisit dans une espéce de Marais, sur le bord du quel est située la grande Habitation de ceux que nous cherchions. Leurs Alliés, les *Saquis*, les avoient sans doute avertis de notre approche; ils ne jugérent pas à propos de nous attendre, et nous ne trouvâmes dans leur Village que quelques Femmes que nos Sauvages firent esclaves, et un Vieillard qu'ils brûlérent à petit feu, sans paroître avoir aucune répugnance à commettre une action aussi barbare.

Cette cruauté me parut beaucoup plus marquée que celle qu'ils avoient exercée contre les quatre Sauvages que l'on avoit pris dans le Village des *Saquis*. Je saisis cette occasion et cette circonstance pour satisfaire la curiosité dont je vous parlois il y a un moment. Il y avoit un de nos François qui sçavoit la Langue Iroquoise je le priai de dire aux Sauvages que j'étois surpris de les voir faire souffrir avec tant de plaisir un pareil supplice à ce malheureux Vieillard que le droit de la guerre ne s'étendoit pas jusques-là, et qu'il me sembloit qu'une telle bar

bari

barie démentoit les principes dans les quels ils 1728 Août
m'avoient paru être à l'égard de tous les Hommes. Un *Iroquois* prit la parole, et dit pour justifier ses Camarades : que quand ils tomboient entre les mains des *Renards* et des *Saquis*, ils en recevoient des traitemens encore plus cruels, et que c'étoit la coutume parmi eux de traiter leurs Ennemis comme ils en seroient traités s'ils étoient vaincus.

J'aurois fort souhaité sçavoir la Langue du Sauvage qui avoit parlé, pour lui montrer moi-même ce qu'il y avoit de défectueux et de condamnable dans sa réponse, mais il fallut me contenter de lui faire représenter que la Nature, et particulièrement la Religion exigeaient que nous fussions humains les uns envers les autres ; que la modération devoit nous conduire en tout ; que le pardon et l'oubli des maux que l'on nous fait est une vertu dont la pratique nous est expressément ordonnée par le Ciel ; que je concevois bien qu'ils ne devoient point épargner les *Renards* et les *Saquis*, mais qu'il

ne.

1728 Août ne falloit leur ôter la vie que comme à des Rebelles et à des Ennemis de l'Etat, et non pas comme à leurs Ennemis particuliers ; que leur vengeance étoit criminelle ; que descendre à des excès semblables à ceux dans les quels ils étoient tombés envers les cinq Hommes dont ils avoient inhumainement prolongé la vie pour les faire mourir dans les tourmens les plus cruels, c'étoit en quelque sorte justifier la barbarie qu'ils leur reprochoient ; que le droit de la guerre permettoit simplement d'ôter la vie à son Ennemi, et non pas de s'enyvrer, pour ainsi dire, de son sang, et de le plonger dans le désespoir en le faisant mourir par une autre voïe que celle des armes, et dans un autre lieu que celui du combat ; Enfin que c'étoit à eux à donner aux *Saquis* et aux *Renards* l'exemple de cette modération qui est le partage des bons Cœurs, et qui fait admirer et aimer la Religion chrétienne, et conséquemment ceux qui la professent.

Je ne sçais si mon Interprête ne rendit pas

bien

bien tout ce que je venois de dire, mais le Sauvage ne voulut jamais convenir qu'il étoit parti d'un faux principe. J'allois encore lui faire dire quelques raisons, lorsqu'on donna ordre de passer jusqu'au dernier Fort des Ennemis. Ce Poste est situé sur le bord d'une petite Riviére qui se joint à une autre que l'on nomme *Oüisconcin* et qui se jette, à trente lieuës de là, dans le *Missisipi*. 1768 Août

Nous n'y trouvâmes personne, et comme nous n'avions pas ordre d'aller plus loin, nous emploïames quelques jours à ruiner entiérement la campagne pour ôter à l'Ennemi le moïen d'y subsister. Ce Païs est assez beau, la terre y est fertile, le gibier commun et de très bon goût, les nuits y sont fort froides, et les jours extrêmement chauds; Je vous parlerai dans ma seconde Lettre de mon retour à *Montréal* et de ce qui m'est arrivé jusqu'à mon embarquement pour la France; Je veux auparavant recevoir de vos nouvelles, et sçavoir si vous trouvez celle cy assez détaillée: Votre Réponse me décidera pour

1728 Août pour la suite de ma Relation, et je n'oubliërai rien pour vous donner des preuves de la tendre amitié avec laquelle je suis

MON CHER FRERE,

*Votre affectionné Frère,*

EMMANUEL CRESPEL,

Récolet.

De Paderborn, le 10 Janvier 1742.



# VOYAGES ET NAUFRAGE DU R.P. CRESPEL.



## Lettre Seconde.

MON TRES CHER FRERE,

IEN ne pouvait flatter davantage mon 1728 Sept.
amour propre que votre Réponse. Ma prémiére Lettre, dites-vous, a satisfait plusieurs Personnes d'esprit aux quelles vous l'avez communiquée, et excité leur curiosité à tel point, qu'elles sont dans une impatience extrême

1728 Sept. extrême de voir la suite de mes Voïages. Ce désir dont je sens tout l'avantage pourrait me nuire, si je tardois à le contenter. Les choses trop long-tems attenduës perdent de leur prix et personne ne doit plus que moi craindre de tomber dans cet inconvénient.

Après l'expédition dont je vous ai parlé, si toutes-fois on peut appeller de ce nom une démarche absolument inutile, nous reprîmes la route de *Montréal*, dont nous étions éloignés d'environ quatre cent cinquante lieuës. En passant nous brûlâmes *le Fort de la Baye*, parce qu'étant trop voisin des Ennemis, il n'auroit pas été une retraite sûre aux François que l'on y auroit laissés pour le garder. Les *Renards*, animés par les ravages que nous avions faits sur leurs terres, et persuadés que nous ne viendrions pas une seconde fois dans leur Païs, dans l'incertitude d'y trouver des Habitans, auroient pû obliger nos Troupes à se renfermer dans le Fort, les y auroient attaquées et peut-être vaincues. Lorsque nous fûmes à *Michillima-Kinac*, le Commandant donna Carte-blanche à tout le monde.

Il

Il nous restoit encore trois cens lieuës à faire, 1728 Sept.
et le Vivre nous aurait infailliblement manqué, si nous n'avions pas fait nos efforts pour arriver promptement. Les Vents nous favorisérent dans le passage du *Lac Huron*, mais nous eûmes des Pluyës presque continuelles en remontant la *Riviére des François*, en traversant *le Lac Népissing*, et sur *la petite Riviére de Mataoüan :* elles cessérent lorsque nous entrâmes dans *le Fleuve des Outaoüacs*. Je ne puis vous exprimer avec quelle vitesse nous descendîmes cette grande Riviére : l'Imagination seule peut en prendre une juste idée. Comme j'étois avec des gens que l'expérience avoit rendus habiles à sauter les Rapides, je ne fus pas des derniers à *Montréal;* j'y arrivai le vingt-huit Septembre, et n'en 28 Sept.
sortis qu'au Printems pour obéïr à l'ordre qui 1729 Mai
me fut donné de descendre à *Québec*.

Je ne fus pas plutôt arrivé dans cette Ville, que notre Commissaire me destina pour le Poste de *Niagara*, qui est un nouvel Etablissement, avec une Forteresse située à l'entrée d'une belle Riviére qui porte le même nom, et qui est

formée

1729 formée par la fameuse Chûte de *Niagara*, au sud du *Lac Ontario* et à six lieuës de notre Fort.

Juin Je repris donc la route de *Montréal*, et de là je passai à *Frontenac*, ou *Catarakoüy*, qui est un Fort bâti à l'entrée du *Lac Ontario*. Quoiqu'il ne soit éloigné de *Montréal* que de quatre-vingts lieuës, nous fûmes quinze jours à nous y rendre à cause des Rapides qu'il faut monter. Nous y attendîmes quelque tems que les Vents nous devinssent favorables, car on y quitte les Canots pour prendre un Bâtiment que le Roi a fait construire exprès pour le transport de *Niagara*. Ce Bâtiment, qui est d'environ quatre-vingts tonneaux de port, est fort léger et fait quelque fois ce trajet, qui est de soixante et dix lieuës, en moins de trente-six heures. Le Lac est fort sain, sans écueils et très profond; j'ay jetté dans le milieu près de cent brasses de ligne sans pouvoir en trouver le fond; sa largeur peut être d'environ trente lieuës, et sa longueur de quatre-vingt-dix.

22 Juillet Nous mîmes à la voile le vingt-deux Juillet,

et

et nous arrivâmes à notre Poste le vingt-sept 1729 27 Juillet
matin. Je trouvai l'endroit fort agréable, la Chasse et la Pesche y produisent beaucoup, les Bois y sont de toute beauté et remplis surtout de Noïers, de Chataigniers, de Chênes, d'Ormes et d'Erables comme il ne s'en trouve point en France.

La Fiévre traversa bientôt les plaisirs que nous goûtions à *Niagara*, et nous incommoda jusqu'à l'entrée de l'Automne, qui dissipa le mauvais air. Nous passâmes l'Hiver assez tranquillement, je pourrois même dire assez agréablement, si le Vaisseau qui devoit nous apporter nos rafraichissemens n'eût pas été contraint, après avoir essuïé une horrible Tempête sur le Lac, de relâcher à *Frontenac*, et ne nous eût mis par là dans la nécessité de ne boire que de l'eau.

Comme la saison étoit avancée, il n'osa remettre à la voile, et nous ne reçûmes nos pro- 1730 1er Mai
visions que le prémier jour de May.

Depuis la St. Martin, le manque de vin m'avoit empêché de célébrer la Messe ; aussitôt que le Bâtiment fut arrivé, je fis faire la Pâque

à

1780 1er Mai à toute la Garnison, et je partis pour le *Détroit*, à la sollicitation d'un Religieux de mon Ordre qui y étoit Missionnaire. Il y a cent lieuës de *Niagara* à ce Poste, qui est situé à six lieuës de l'entrée d'une fort belle Riviére, environ quinze lieuës en-deça du fond du *Lac Erié*.

Ce Lac, qui peut avoir cent lieuës de long et trente de large, est fort plat, et par conséquent mauvais quand il vente; vers le Nord, au-dessus de la *grande Pointe d'Ecorres*, il est bordé de sables fort hauts, de sorte que si l'on étoit pris de Vent, dans les endroits où il n'y a point de débarquement, ce qui ne se trouve que toutes les trois lieuës, l'expérience a fait voir qu'il faudrait nécessairement périr.

17 " J'arrivai au *Détroit* le dix-septiéme jour depuis mon départ; Le Religieux que j'allois visiter me reçut d'une maniére qui caractérisoit à merveille le plaisir que nous sentons ordinairement lorsque nous trouvons un de nos Compatriotes dans un Païs éloigné; Ajoûtez à cela que nous étions du même Ordre, et que le même motif nous avoit éloignés de notre Patrie. Je lui étois donc

donc cher par plus d'un endroit, aussi n'oublia- 1730
t'-il rien pour me marquer combien il étoit sensible à ma visite. C'étoit un homme un peu plus âgé que moi et très recommendable par les succès qu'avoient eû ses travaux Apostoliques. Sa maison étoit agréable et commode, c'étoit pour ainsi dire son ouvrage et le séjour de la Vertu.

Il partageoit le tems qui n'étoit pas rempli par les devoirs de sa Charge entre l'étude et les occupations de la campagne; il avoit quelques Livres, et le choix qu'il en avoit fait donnoit une idée de la pureté de ses mœurs et de l'étenduë de ses connoissances. La Langue du Païs lui étoit assez familière, et la facilité avec la quelle il la parloit le rendoit cher à plusieurs Sauvages qui lui communiquoient leurs réflexions sur toute sorte de sujets, et principalement sur la Religion. L'Affabilité attire de la confiance, et personne n'en méritoit plus que ce Religieux.

Il avoit poussé la complaisance envers quelques Habitans du *Détroit*, jusqu'à leur apprendre la Langue Françoise. Parmi ceux là j'en ai vû plusieurs dont le sens droit et le jugement solide et profond auroient fait des hommes admirables,

même

1730 même en France, si leur esprit avoit été culti
par l'étude. Pendant tout le tems que je res
chez ce Religieux, je trouvois tous les jours
nouvelles raisons d'envier un sort pareil au sie
En un mot, il étoit heureux à la façon dont l
Hommes doivent l'être pour ne point rougir
leur bonheur.

Après avoir fait au *Détroit* ce qui m'y av
attiré, je repris le chemin de ***Niagara***, où
1732 restai encore deux ans; j'appris pendant ce te
assez de la Langue des *Iroquois* et des ***Outaoü***
pour m'entretenir avec eux. Cette étude
procura d'abord le plaisir de lier conversati
avec quelques Sauvages lorsque j'allois me p
mener aux environs de mon Poste; dans
suite vous verrez qu'elle me fut d'une gran
utilité, et qu'elle me sauva la vie.

Lorsque mes trois ans de résidence à ***Niaga***
furent expirés, on me fit relever, c'est la co
1732 à 1733 tume; et je fus passer l'Hiver au Couvent
*Québec* (1).

---

(1) Le couvent des RR. PP. Récolets occupait le site
l'on a construit l'ancienne cour de justice. Ce couvent
incendié accidentellement en 1796.

Ce fut pour moi une grande satisfaction de 1732
passer là cette saison rigoureuse ; si l'on n'y a à 1733
point de superflus, du moins n'y manque-t-on pas du nécessaire, et, ce qui n'est pas le plus petit agrément, on y reçoit des nouvelles de sa Patrie, et on y trouve des gens avec qui l'on peut s'en entretenir.

L'Aumônier du Fort *Frontenac* ou *Catarakoüy* 1733
tomba malade au commencement du Printems,
et notre Commissaire me destina pour aller Juillet
occuper sa place. Je vous ai déjà parlé de la situation de ce Poste ; on y vit agréablement, et le gibier se trouve en abondance dans les Marais dont *Frontenac* est environné.

Je n'y restai que deux ans ; on me rappella à 1735 Printems
*Montréal*, et quelque tems après on m'envoïa à la *Pointe à la Chevelure* (1), dans le *Lac Champlain*. Il ne sera pas sans doute inutile de vous ap-

---

(1) La Pointe à la Chevelure, "située à environ quinze lieues du fond du Lac Champlain, vers le Nord," était appelée par les Anglais *Crown-Point ;* c'est le nom qu'elle porte encore. Les Français y avaient bâti, sous l'administration du gouverneur de Beauharnois, en 1731, le Fort Frédéric, ou St-Frédéric.

prendre

1735 prendre pourquoi cette Pointe porte le nom de *Chevelure :* Lorsque dans leurs courses les Sauvages tuent quelqu'un, ils ont la coutume de lui enlever la chevelure qu'ils apportent au bout d'une perche pour prouver qu'ils ont défait leur Ennemi. Cette cérémonie, ou, si vous voulez, cette coutume, commença sur cette Pointe, après une espèce de combat, où beaucoup de Sauvages fûrent dépoüillés de leur chevelure, qui donna le nom au Lieu où se livra la bataile.

Le *Lăc Champlain* peut avoir cinquante-cinq lieuës de long ; il est semé de plusieurs Isles très agréables, et son eau, qui est très bonne, le rend extrêmement poissoneux. Le Fort que nous avons dans cet endroit porte le nom de *St. Frédéric*(1) ; sa situation est avantageuse, car il

(1) Il paraît, d'après le *Gazetteer of the State of New-York*, par G. Shafford, (édition de 1824), que ce Fort, dont le rempart et le parapet étaient en terre et bois, couvrait un espace de 1500 verges carrées et qu'il était entouré d'un fossé large et profond, creusé à grand frais dans le roc vif. Les murailles de terre qui fermaient cette place avaient 16 pieds

est

est bâti sur une Pointe assez élevée, et distante 1735 Nov.
d'environ quinze lieuës du fond du Lac, vers le Nord; il sert de clef à la Colonie de ce côté là, c'est à dire du côté des Anglois, qui n'en sont éloignés que de vingt ou trente lieuës.

J'y arrivai le 17 Novembre 1735. La saison, 17 "
qui commençoit à être rigoureuse, multiplia les fatigues de notre route: c'est une des plus pénibles que j'aïe faite dans le *Canada*, si toutesfois j'en excepte mon Naufrage; vous serez le maître d'en juger.

Le jour de mon départ de *Chambly*, Poste éloigné de *St. Frédéric* d'environ quarante lieuës,

---

de hauteur et 22 d'épaisseur, et renfermaient une double rangée de casernes en pierre capables de loger 2000 hommes. Il ne reste plus de tout cela que des ruines. Le Général J. Amherst s'empara du Fort St-Frédéric, le 4 août 1759, après que M. d'Hébécourt, qui y commandait, l'eût fait sauter. Les Américains le prirent, le 14 mai 1775 et l'évacuèrent en 1776, que Sir Guy Carleton en prit possession le 15 septembre. Il est resté aux Américains depuis la reconnaissance de leur indépendance par la Grande-Bretagne. Aujourd'hui on ne trouve plus auprès des ruines de ce fort qu'un paisible fermier qui, dans le calme et le repos, exploite les terrains qui, un siècle auparavant, étaient foulés par les troupes armées de deux puissantes nations, par les bandes guerrières des sauvages des diverses tribus et par tout l'appareil des combats.

1755 Nov. nons fûmes obligés de coucher dehors, et pendant la nuit il nous tomba près d'un pied de Neige. L'Hiver continua comme il avait commencé, et quoique nous fussions logés, nous ne souffrîmes pas moins que si nous avions été en pleine campagne. Le bâtiment où l'on nous avoit mis n'étoit pas encore achevé, nous n'y étions que médiocrement à couvert de la Pluye, et les murailles, qui avoient douze pieds d'épaisseur, n'étant achevées que depuis peu de jours, ajoutèrent encore aux incommodités que nous recevions de la Neige et de la Pluye. Beaucoup de nos Soldats furent attaqués du scorbut, et nous fûmes tous tellement incommodés des yeux que nous craignions de perdre la vûë sans ressource. Nous n'étions pas mieux nourris que logés ; à peine trouve-t-on aux environs de ce Poste quelques Perdrix, et pour y manger du Chevreüil, il faut aller le chercher jusqu'au *Lac du St. Sacrement* (1), qui en est éloigné de sept ou huit lieuës.

(1) C'est ce même Lac que les Anglais appelaient le Lac Georges. Il n'est plus maintenant connu que sous ce dernier nom. Les Sauvages le nommaient Canideri-oit, c'est-à-dire "la Queue du Lac."

On

On vint achever notre bâtiment dès que la 1736
saison put le permettre, mais nous aimâmes mieux camper pendant l'Eté que d'y rester plus long tems ; nous ne fûmes pourtant pas plus à notre aise, car la fiévre nous surprit tous, et pas un de nous ne put joüir des agrémens de la campagne.

Cet état, je l'avouë, commençoit à m'être à charge, lorsque, vers le mois d'Aoust, je reçus Août
de mon Provincial une Obédience pour retourner en France. Le Religieux que notre Commissaire envoïa pour me relever étoit de notre Province, et se nommoit Pierre Verquaillé (1); il arriva le vingt et un de Septembre 1736 à *St.* 21 Sept.
*Frédéric*, et j'en partis le même jour à quatre ou cinq heures du soir.

Le lendemain, nous eûmes un Vent favorable 22 "
qui nous poussa jusqu'à *la Pointe-au-Fer*, éloignée de *Chambly* d'environ huit lieuës.

Le vingt-trois, nous pensâmes périr en sautant 23 "
*le Rapide de Ste. Thérèse ;* ce fut là le dernier

(1) Verquaillie. Ce Père Récollet était venu en Canada en juin 1725; il s'y noya en 1750.

danger

1736 28 Sept. danger que je courus jusqu'à mon arrivée à *Québec*, où je comptois m'embarquer incessament pour la France.

Voilà, Mon cher frére, le récit abrégé des Courses que j'ai faites dans une partie de la *Nouvelle-France*. Ceux qui ont voïagé dans ce Païs, peuvent voir que je connois le terrain, c'est à quoi je me suis plus particulièrement attaché. Les Relations de quantité de Voïageurs vous apprendront mille choses que je n'aurois fait que répéter après eux; en vous écrivant mes Voïages, mon dessein a été de ne vous détailler que le Naufrage que j'ai fait en revenant en France; les circonstances qui l'ont accompagné sont tout à fait intéressantes: préparez votre cœur à l'attendrissement et à la tristesse; tout ce qui me reste à vous écrire n'excitera votre curiosité qu'en augmentant votre compassion; ne rougissez point de vous y livrer entièrement, Mon cher frére, les bons cœurs sont ordinairement sensibles aux malheurs des autres: Qui ne s'attendrit point sur les maux de ses Fréres, porte, pour ainsi dire, un caractère de

de réprobation qui le sépare avec justice de l'humaine Société. 1736 Sept

Je vous écrirai dans quelques semaines ; ne faites point de réponse à celle-ci : comme je dois aller à quelques lieuës de cette Ville, votre Lettre pourroit bien ne m'être pas renduë, et je ne veux pas risquer de la perdre.

Ne vous impatientez point à attendre ma troisième, j'en écrirai tous les jours quelques pages, comptez sur ma parole et croïez que je serai toute ma vie,

MON CHER FRERE,

*Votre affectionné Frère,*

EMMANUEL CRESPEL,

Récolet.

De Paderborn, le 30 Janvier 1742.

VOYA.



# VOYAGES
## ET
# NAUFRAGE
## DU R. P. CRESPEL.



## Lettre Troisième.

MON TRES CHER FRERE,

IL n'y a pas quinze jours que je vous envoïai ma seconde Lettre ; vous devez voir par ma diligence à vous écrire la troisième, que je ne veux point vous faire trop attendre la suite de ma Relation. Si j'étois maître de tout mon tems, mes Lettres seroient plus

1736

1736 plus longues et plus fréquentes; mais il faut préférer son devoir à toute autre chose, et je ne puis vous donner que les heures qui ne sont pas remplies par les devoirs indispensables de mon état.

Sept. à Nov. Je demeurai quelque tems à *Québec* pour attendre une occasion de retourner en France, il s'en présenta deux en même tems: la prémière étoit celle du Vaisseau de Roi *le Héros*, et dont je ne profitai point; l'autre me fut offerte par le Sr. de Fréneuse, Canadien, issu de la noble Famille des d'Amours (1): la liaison qui étoit entre nous me fit accepter son offre avec plaisir, et je ne pus me refuser à la priére qu'il m'avoit faite de lui servir d'Aumônier. C'étoit un très-galant homme, qu'une expérience de quarante-six ans avoit rendu très-habile dans la navigation; et Messieurs Pacaud, Trésoriers de France et Armateurs à *la Rochelle*, n'avoient pas crû pouvoir confier leur Navire, appellé *la Renommée*, en de

(1) Canadien, né à Québec, fils de Mathieu d'Amours, Sieur de Chauffours.

meil-

meilleures mains. Ce Bâtiment était neuf, bon 1736 Nov.
voilier, commode, chargé de trois cens tonneaux, et armé de quatorze pièces de Canons.

Plusieurs Messieurs demandérent, pour leur sureté et leur agrément, à passer avec nous, de sorte que nous étions cinquante-quatre hommes sur ce Vaisseau.

Nous levâmes l'ancre et mîmes à la voile le 3 "
trois de Novembre, avec plusieurs autres Navires, et moüillâmes tous ensemble au *Trou-St.-Patrice*, à trois lieuës de *Québec*.

Le lendemain, nous fîmes la traverse, c'est 4 "
à dire que nous traversâmes du Sud au Nord *le Fleuve St. Laurent;* nous arrivâmes le même jour au bout de l'*Isle d'Orléans*, distante de *Québec* d'environ neuf lieuës, et nous jettâmes l'ancre au *Cap Maillard*.

Le cinq, nous appareillâmes pour passer le 5 "
*Gouffre*, mais il nous fut impossible d'en venir à bout ce jour-là, et nous nous vîmes contraints de retourner à l'endroit d'où nous étions partis pour éviter d'être entraînés par le courant, qui attire de fort loin à cet endroit.

Nous

1736 6 Nov. Nous fûmes plus heureux le lendemain, car nous passâmes ce Gouffre sans danger, avec le Sr. Veillon, qui commandoit un Brigantin pour la *Martinique*, et qui, comme nous, n'avoit pû le passer la veille.

Les Navires avec lesquels nous avions mis à la voile l'avoient passé dès la prémière fois, ainsi nous nous trouvâmes sans compagnie et jettâmes l'ancre à *la Prairie*, proche de l'*Isle aux Coudres*.

7 " Le sept, nous continuâmes notre route jusqu'à l'*Isle aux Liévres*, et de là jusqu'à *Mathan* (1), où il s'éleva un petit Vent de Nord dont notre Capitaine, qui en connoissoit la malignité, surtout dans la saison où nous étions, nous avoüa qu'il y avoit tout à craindre. Il jugea donc à propos de relâcher pour trouver un moüillage, c'est à dire un endroit propre à nous servir d'abri contre la Tempête qui nous menaçoit. Peu de tems après, les Vents nous obligérent à
11 " virer de bord, et le lendemain, onze du mois,

(1) Matane.

vers

vers huit heures du soir. ils se jettérent au Nord-Nord-Est, au Nord-Est, à l'Est-Nord-Est, à l'Est, enfin jusqu'au Sud-Sud-Est, où ils dominérent près de deux jours. Pendant tout ce tems nous louvoïâmes le long de *l'Isle Anticosti*, les Ris pris dans nos Huniers ; mais dès que les Vents eurent sauté au Sud-Sud-Ouest, nous gouvernâmes sur le compas au Sud-Est-quart-d'Est, et au Sud-Est jusqu'au quatorze matin. Ce jour-là nous tâchâmes de faire Côte, mais nous échouâmes à un quart de lieuë de terre, sur la pointe d'une batture de Roches plattes, éloignée d'environ huit lieuës de la pointe méridionale de l'*Isle Anticosti*.

1736 11 Nov.

14 " Naufrage

Les coups de talon que notre Navire donnoit étoient si fréquents, que nous craignions à chaque minute de le voir ouvrir sous nos pieds. Il falloit que le tems fût bien mauvais et que les Matelots désespérassent beaucoup de notre salut, puisqu'aucun d'eux ne voulut travailler à serrer notre mâture et les voiles, quoique la fatigue qu'ils causoient à notre Bâtiment pût avancer notre perte. L'eau entroit avec abondance ; la

crainte

1736 14 Nov. crainte avoit ôté la présence d'esprit à plus de la moitié de nos gens; et le désordre général sembloit nous annoncer notre mort.

Sans notre Canonier, notre situation seroit devenuë bien plus affreuse; il courut à la Soûte au biscuit, et, quoique l'eau y fût déjà, il en jetta pourtant une partie en Entre-Pont; il pensa aussi que quelques fusils, un baril de poudre, et une caisse de gargousses nous deviendroient nécessaires en cas que nous échapassions au danger; c'est pourquoi il fit transporter tout cela dans les Hauts; Sa précaution ne fut pas inutile, et sans les effêts qu'elle produisit, je n'aurois pas, mon cher frére, la consolation de vous écrire. La Mer étoit aussi forte que le Vent, ni l'une ni l'autre ne diminuoient, les vagues avoient emporté notre gouvernail; et nous fûmes obligés de couper notre mât d'artimon pour le jetter à Babord; nous mîmes ensuite notre Canot à la Mer, en prenant toutes fois la précaution de le passer en avant de peur qu'il ne fût poussé et brisé contre le Navire; la vuë de la mort, et l'espérance de la retarder, donna

donna du courage à tout le monde, et quoique 1736 14 Nov.
nous fussions sûrs d'être malheureux dans cette Isle inhabitée, du moins pendant plusieurs mois, chacun de nous croïoit gagner beaucoup en s'exposant à tout souffrir pour se conserver à la vie.

Après avoir mis notre Canot à la Mer, nous suspendîmes la Chaloupe aux palans, afin d'embarquer plus aisément tout ce que nous avions, et gagner bien vîte le large pour nous garantir de la Mer, qui nous auroit peut-être poussés contre le Vaisseau, si nous ne nous en étions pas éloignés promptement. Mais c'est en vain que les Hommes s'appuïent sur leur prudence; lorsque Dieu veut apésantir sa main sur eux, toutes leurs précautions sont inutiles.

Nous entrâmes dans la Chaloupe au nombre de vingt personnes, et dans l'instant la boucle du palan de devant manqua; jugez de notre état: la Chaloupe resta suspenduë par derrière, et de ceux qui étoient dedans plusieurs tombérent dans la Mer, d'autres restérent attachés aux barres, et quelques-uns, par le moïen des cordages

1736 14 Nov. cordages qui pendoient le long du Navire, remontérent dans le Bord.

Le Capitaine voïant ce désastre fit couper ou filer le palan de derrière, et la Chaloupe étant revenuë à sa tonture, je me rejettai dedans pour sauver Mr. Lévêque, et Dufresnois, qui étoient prêts d'être noïés. Pendant ce tems, la Mer maltraitra si fort notre Chaloupe, que l'eau y entroit de tous côtés. Point de gouvernail, point de force, un Vent affreux, une Pluye continuelle, une Mer en fureur, et dans son reflux; que pouvions nous espérer qu'une fin prochaine ? Nous fîmes pourtant nos efforts pour gagner le large ; une partie jettoit l'eau, un aviron nous servoit de gouvernail, tout nous manquoit ou nous étoit contraire, et pour comble de malheur deux vagues qui nous couvrîrent nous donnérent de l'eau jusqu'aux genoux ; une troisième aurait infailliblement fait fondre notre Chaloupe sous nos pieds ; nos forces diminüoient à mesure qu'elles nous devenoient plus nécessaires, nous avancions fort peu, et nous craignions avec raison que notre Chaloupe ne fût pleine d'eau

avant

avant que nous pûssions toucher terre : La Pluye nous empêchoit de distinguer les endroits propres à un débarquement, tout ce que nous voïons nous paroissoit fort escarpé, ou plutôt nous ne voïons que la mort. 1736 14 Nov.

Je crus qu'il étoit tems d'exhorter tout le monde à se mettre par un acte de contrition en état de paroître devant Dieu ; j'avois jusques là différé de le faire pour ne point augmenter l'épouvante, ou diminuer le courage ; mais il n'y avoit plus à reculer, et je ne voulois pas avoir à me reprocher de ne m'être pas acquitté de mon devoir. Chacun fit sa priére, et après le *Confiteor* je donnai l'Absolution générale. C'étoit un spectacle bien touchant que tous ces hommes qui travailloient à jetter l'eau et à ramer dans le tems qu'ils prioient le Seigneur d'avoir pitié d'eux, et de leur pardonner les fautes qui pouvoient les rendre indignes de participer à sa Gloire ; enfin ils étoient disposés à la mort et l'attendoient sans murmurer. Pour moi je recommandai mon âme à Dieu, je récitai

le

1736 14 Nov. le *Miserere* à voix haute, tout le monde le répétoit après moi, je ne voïois plus d'espérance, la Chaloupe étoit prête à couler à fond, et je m'étois déjà couvert la tête de mon manteau pour ne point voir l'instant de notre perte, lorsqu'un tourbillon de vent nous poussa brusquement à terre.

Vous pouvez vous imaginer avec quel empressement nous sortîmes de la Chaloupe ; mais nous ne fûmes pas d'abord à l'abri du danger : plusieurs vagues nous couvrîrent à différentes reprises, quelques-unes nous abbatîrent, et peu s'en fallut qu'elles ne nous emportassent dans la haute Mer ; nous résistâmes pourtant à leur violence, et nous en fûmes quittes pour avaler beaucoup d'eau et de sable.

Dans ce désordre quelqu'un eut la présence d'esprit de prendre l'amarre ou cordage qui étoit attaché à la Chaloupe afin de la retenir ; nous étions perdus sans cette précaution, comme vous le verrez dans ma quatrième Lettre, et peut être même sur la fin de celle-ci.

Notre

Notre prémier soin fut de remercier Dieu de nous avoir délivrés d'un si grand danger, et en effet sans un secours particulier de la Providence, il étoit impossible que nous évitassions la mort. Nous étions sur une petite pointe de sable, séparée du gros de l'Isle par une Riviére qui sort d'une Bayë, un peu au-dessus de l'endroit où nous nous trouvions. Ce fut avec une peine extrême que nous traversâmes cette Riviére ; sa profondeur nous exposa à périr une troisième fois. La Mer qui commençoit à se retirer nous permit enfin d'aller prendre ce que nous avions dans la Chaloupe, et de l'apporter dans l'Isle, ce fut pour nous une nouvelle fatigue, mais il n'y avoit pas à différer. Nous étions moüillés jusqu'aux os, tout ce que nous avions l'étoit aussi, comment en cet état pouvoir faire du feu ? nous en vînmes pourtant à bout après un tems considérable, il nous étoit plus nécessaire que tout autre secours, et quoiqu'il y eût déja du tems que nous n'avions pris aucune nourriture, et que la faim dût nous presser, nous

1736 Nov.

1736 24 Nov. nous ne pensâmes à satisfaire ce besoin qu'après que nous nous fûmes un peu réchaufés.

Vers trois heures après midi le Canot vint à terre, avec six hommes seulement ; la Mer étoit si grosse, qu'il n'étoit pas possible que plus de personnes s'y exposassent. Nous allâmes au devant, et prîmes toutes les précautions nécessaires pour le tirer à nous sans l'endommager : c'étoit notre unique ressource ; sans ce Canot, nous n'aurions jamais pû aller chercher dans le Navire les Vivres que le Canonier avoit sauvés, ni ramener les dix-sept hommes qui étoient encore dans le Bord.

Personne n'osa pourtant entreprendre d'y aller ce jour là. Nous passâmes la nuit bien tristement. Le feu que nous avions fait n'avoit encore pû nous sécher, et nous n'avions rien qui pût nous servir de couverture dans une saison si rigoureuse. Le Vent nous paroissoit augmenter, et quoique le Navire fut fort, neuf, et bien lié, nous croïons avoir lieu de craindre qu'il ne pût tenir jusqu'au lendemain sans se briser, et que

ceux

ceux qui y étoient ne périssent misérablement. 1736 14 Nov.
Vers minuit les Vents diminuérent, la Mer s'adoucit, et dès la pointe du jour, voïant le Navire dans le même état où nous l'avions laissé, 15 "
plusieurs Matelots y allérent dans le Canot, ils y trouvérent tous nos gens en bonne santé, et qui avoient passé la nuit beaucoup plus à leur aise que nous, puisqu'ils avoient eu de quoi boire et manger, et qu'ils étoient à couvert. On mit quelques Vivres dans le Canot, nos gens y passérent, et on les amena auprès de nous fort à propos, car la faim commençoit à nous presser cruellement.

Nous prîmes donc ce qui nous étoit nécessaire pour un repas, c'est à dire environ trois onces de viande pour chacun, un peu de boüillon et quelques légumes que nous y avions mis. Il falloit nous ménager, et ne pas nous exposer à manquer si tôt de Vivres. On envoïa une seconde fois au Navire pour sauver les outils du Charpentier, du goudron, ce qui étoit nécessaire pour racommoder la Chaloupe, une hache

pour

1736 15 Nov. pour couper du bois, et quelques voiles pour cabaner. Tout cela nous fut d'un grand secours, et principalement les voiles, car il tomba la nuit près de deux pieds de Neige.

16 " Le lendemain, seize Novembre, pendant que les uns allérent à Bord chercher des Vivres, les autres travaillérent à tirer la Chaloupe du sable, et parvinrent à la mettre à sec par le moïen d'une double calliorne. L'état où nous la trouvâmes nous fit voir combien nous avions été près de notre perte, et nous ne pouvions comprendre comment elle avoit pû nous amener à terre : nous emploïâmes tous nos soins à la remettre en état. La vergue d'artimon, qui étoit venuë à la Côte, nous servit à lui faire une quille. Nous fîmes l'étambot avec un morceau de bois que nous coupâmes dans la Forêt, l'on fit les deux bordages du fond avec des planches que l'on alla chercher à Bord, enfin elle fut rétablie aussi bien qu'il nous étoit possible de le faire.

Je remets à une autre fois à vous écrire la

suite

suite de mon Naufrage ; je serois bien aise, avant de continuer, d'apprendre de vos nouvelles, elles n'intéressent personne plus que moi qui suis avec l'amitié la plus vive, 1738 16 Nov.

MON CHER FRERE

*Votre affectionné Frère*

EMMANUEL CRESPEL,

Récolet.

De Paderborn, le 13 Février 1742.



# VOYAGES
ET
# NAUFRAGE
## DU R. P. CRESPEL.



## Lettre Quatrième.

MON TRES CHER FRERE,

JE viens de recevoir votre Réponse, elle m'a fait un plaisir infini; j'ai surtout été fort touché du récit que vous me faites de ce qui vous est arrivé dans les Campagnes d'Italie et de Hongrie; pourquoi ne m'avez-vous pas envoïé ce détail plûtôt? c'est 1736 Nov.

un

17[illegible] Nov. un reproche que je puis vous faire, et qui, sa
doute, ne vous déplaira point, puisqu'il sert
vous prouver combien je suis sensible à tout
ce qui vous regarde. Je suis bien aise que
commencement de mon Naufrage ait fait naît
dans votre ame les sentimens que je vous av
dit qu'il devoit y exciter ; c'est une preuve q
je ne me suis point exagéré les maux que j
soufferts et que j'ai vû souffrir aux autres. C
pendant, mon cher frére, ce n'en est là qu'u
légére ébauche ; et ce qu'il me reste à vo
écrire passe ce que je vous ai dit jusqu'à p
sent, et mérite toute votre attention. Penda
le tems que l'on travailla au rétablissement
la Chaloupe, nous ne faisions qu'un repas da
vingt-quatre heures ; encore étoit-il plus m
dique que celui dont je vous ai parlé dans n
précédente ; il étoit de la prudence d'en a
de la sorte ! Nous n'avions dans le Navire q
pour deux mois de Vivres ; c'est la provisi
ordinaire que l'on fait en partant de *Québec* po
la France ; tout notre biscuit étoit perdu,

pl

plus de la moitié de notre fourniture avoit été consumée ou gâtée pandant les onze jours que nous avions été à la Mer. Ainsi, avec toute l'œconomie possible, nous n'avions que pour cinq semaines de Vivres. Ce calcul, ou si vous voulez cette réflexion, nous annonçoit notre mort au bout de quarante jours, car enfin il n'y avoit pas d'apparence que nous pussions avant ce tems trouver l'occasion de sortir de cette Isle déserte. 1736 Nov.

Les Navires qui passent aux environs de cet endroit sont tout à fait hors de portée d'appercevoir les signaux qu'on pourroit leur faire ; d'ailleurs de quelle ressource pouvoient-ils nous être ? nos provisions n'étoient que pour six semaines tout au plus, et ces Navires ne devoient passer que dans six ou sept mois.

Je voïois approcher le désespoir, le courage étoit abbatû et le froid, la Neige, les Glaces, et la Maladie semblaient s'être réunis pour nous faire souffrir davantage. Nous succombions sous le poids de tant de maux. Le Navire devenoit inaccessible par les Glaces qui se formoient au-

tour

1736 Nov. tour, le Froid nous causoit une insomnie continuelle, nos voiles ne suffisoient pas à beaucoup près pour nous garantir de la Neige qui tomba cette année là en si grande abondance, qu'elle couvrit la terre à la hauteur de six pieds, et la fiévre avoit déjà surpris plusieurs de nos Camarades.

De pareilles circonstances étoient trop fâcheuses pour ne pas chercher à les disposer autrement ; aussi pensâmes-nous à prendre un parti.

Nous sçavions qu'à *Mingan*, qui est un endroit situé à la *grande terre du Nord*, il y avoit des François qui hivernoient pour faire la Pêche de *Loup-Marin* dont ils font des huiles ; il étoit presque sûr que nous en obtiendrions du secours, mais la difficulté étoit de s'y rendre dans une telle saison ; toutes les Riviéres étoient déjà glacées, la Neige couvroit la terre à la hauteur de trois pieds, et augmentoit tous les jours, et la route étoit fort longue, eû égard à la saison et à notre état, car il nous falloit faire quarante lieuës pour gagner la Pointe d'en haut, ou du

Nord-

Nord-Ouest de l'Isle, ensuite descendre quelque peu, et traverser enfin douze lieuës de haute Mer. 1738 Nov.

Nous étions résolus à surmonter tous ces obstacles ; notre situation présente ne nous permettoit pas d'en craindre une plus affreuse, mais une réflexion nous arrêta quelque tems. Il étoit impossible que nous partissions tous pour *Mingan*, et il falloit que la moitié de nos gens restassent dans cet endroit dont nous nous croïons trop heureux de pouvoir nous éloigner, en nous exposant même aux plus cruels dangers.

Il n'y avoit pourtant point d'autre parti à prendre, il falloit ou se résoudre à mourir tous en cet endroit au bout de six semaines, ou se séparer pour quelque tems. Je fis entendre à tout le monde que le moindre retardement nous mettroit dans l'impossibilité de suivre ce projet, que pendant ces irrésolutions le mauvais tems augmentoit, et que le peu de Vivres que nous avions se consumoit : j'ajoutai que je concevois bien que chacun devoit avoir de la répugnance à rester où nous étions, mais en même tems je repré-

1736 Nov. représentai que cette séparation étoit absolument nécessaire ; et que j'espérois que le Seigneur disposeroit le cœur des uns à laisser partir les autres pour aller chercher du secours ; enfin je finis par leur dire qu'il falloit faire sécher les ornemens de la Chapelle ; que pour attirer sur nous les lumières du St. Esprit j'en célébrerois la
26 " Messe le vingt-six, et que j'étois sûr que nos priéres auroient l'effet que nous en attendions. Chacun applaudit à ma proposition ; je dis la Messe du St. Esprit, et le même jour vingt-quatre hommes s'offrirent à rester à condition qu'on leur laisseroit des Vivres, et qu'on leur promettroit sur l'Evangile de leur envoïer du secours aussitôt qu'on seroit arrivé à *Mingan.*

Je communiquai à mes Camarades que j'étois dans la résolution de rester avec les vingt-quatre hommes qui venoient de s'offrir à demeurer au Lieu du Naufrage, et que je tâcherois de les aider à attendre patiemment le secours qu'on leur promettoit ; mais tout le monde s'opposa vivement à mon dessein, et l'on dit pour m'en détourner que, sçachant la Langue du Païs, il falloit que j'accom-

j'accompagnasse ceux qui partoient, afin que si 1736 26 Nov.
Messieurs de Fréneuse et de Senneville venoient à mourir ou à tomber malades en chemin, je pûsse servir d'Interprête en cas que nous rencontrassions quelques Sauvages dans cette Isle; ceux qui restoient exigérent surtout que je partisse; ils me connoissoient incapable de manquer à ma parole, et ils ne doutoient pas qu'à mon arrivée à *Mingan* mon prémier soin ne fût de les secourir; ce n'est pas que ceux qui devoient partir ne fussent très-disposés à leur envoïer une Chaloupe le plus tôt qu'il leur seroit possible, mais ils comptoient apparemment davantage sur la foi d'un Prêtre que sur celle d'un simple Particulier. Lorsque la chose fut résoluë j'exhortai à la patience ceux que nous laissions au Naufrage; je leur dis que le moïen d'attirer sur eux les bénédictions du Ciel, c'étoit de ne point se livrer au désespoir, et de s'abandonner entièrement aux soins de la Providence; qu'ils devoient s'entretenir dans un exercice continuel pour écarter d'eux la maladie, et ne point tomber dans le découragement; qu'il étoit de la

prudence

1736 26 Nov. prudence qu'ils ménageassent ce que nous le
laissions de Vivres, quoique j'espérasse leur e
voïer du secours avant qu'ils fussent consume
mais qu'il valloit mieux en avoir de reste, q
de risquer d'en manquer. Après leur av
donné ces conseils, ceux qui devoient être
voiage songérent à faire leur petit équipage;
27 " le vingt-sept, nous nous disposâmes à parti
nous embrassâmes nos Compagnons qui no
souhaitérent un heureux voiage et de notre c
nous leur témoignâmes combien nous désirio
pouvoir bientôt les tirer de peine; nous étio
bien éloignés de penser que nous les embr
sions pour la derniére fois; cet adieu fut c
plus tendres, et les larmes qui l'accompagnér
étoient une espéce de pressentiment de ce c
devoit nous arriver.

Treize se mîrent dans le Canot, et vin
sept (1) dans la Chaloupe; nous partîmes ap

(1) *Vingt-sept* au lieu de *dix-sept*, est évidemment
erreur typographique dont la correction se trouve *Let
cinquième*, 22e ligne, 5e alinéa.

mi

midi et fîmes ce jour-là près de trois lieuës à la 1736 27 Nov.
rame, mais nous ne pûmes toucher terre, et nous fûmes obligés de passer la nuit sur l'eau où nous endurâmes un froid qu'on ne peut exprimer.

Le lendemain nous ne fîmes peut-être pas 28 "
tant de chemin, mais nous couchâmes à terre, et une partie de la nuit, il nous tomba sur le corps une prodigieuse quantité de Neige.

Le vingt-neuf nous eûmes encore le Vent con- 29 "
traire, et nous fûmes contraints par la Neige, qui continuoit à tomber en abondance, d'aller à terre de très-bonne heure.

Le trente, le mauvais tems nous obligea d'ar- 30 "
rêter à neuf heures du matin, nous descendîmes à terre, et fîmes bon feu pour cuire des Pois dont plusieurs de nos gens se trouvérent fort incommodés.

Le prémier Décembre, les Vents nous empê- 1er Déc.
chérent de remettre à l'eau, et comme nos Matelots se plaignoient de leur foiblesse, et disoient qu'ils ne pouvoient plus ramer, nous fîmes cuire un peu de viande que nous mangeâmes après en avoir pris le bouillon : c'étoit la prémiére fois depuis

1736 1er-Déc. depuis notre départ que nous nous étions si bien traités: les autres jours nous ne mangions chacun qu'un peu de Moruë séche et cruë, ou bien de la colle que nous faisions avec de la farine et de l'eau. Le deux, matin, les Vents s'étant jettés au Sud-Est, nous mîmes à la voile, et fîmes assez de chemin ; vers midi nous nous joignîmes au Canot pour manger tous ensemble : notre joie étoit extrême de voir le beau tems continüer, et les Vents devenir de plus en plus favorables à notre route ; mais cette joye ne dura guéres, et fit place à la consternation la plus affreuse. Après notre repas nous continuâmes à marcher, le Canot alloit mieux que nous à la rame, mais à la voile nous avions l'avantage sur lui ; le Vent s'étoit élevé vers le soir, et avoit tant-soit-peu tourné ; nous crûmes devoir tenir le Large pour doubler une Pôinte que nous appercevions, et nous fîmes signe au Canot de nous suivre ; mais il se laissa affaler à terre et nous le perdîmes de vuë.

Nous trouvâmes à cette Pointe une Mer affreuse, et quoique le Vent ne fût pas des plus forts

forts, nous ne pûmes la doubler qu'avec bien de 1736
la peine, et après avoir pris beaucoup d'eau; 2 Déc.
cela nous fit trembler pour le canot qui étoit tout près de la terre où la Mer brise toujours plus qu'au Large, il y fut battu si cruellement, qu'il y périt, et nous n'en n'eûmes de nouvelles qu'au Printems, comme vous le verrez par la suite de ma Relation. Quand nous eûmes passé la Pointe, nous cherchâmes à aborder, mais la nuit étoit trop avancée, et nous ne pûmes d'abord en venir à bout: la Mer étoit bordée de Rochers escarpés, et fort hauts pendant près de deux lieuës, et voïant au bout une Ance de sable, nous y donnâmes à pleines voiles, et nous y débarquâmes sans nous moüiller beaucoup. Aussitôt nous allumâmes un grand feu afin de montrer au Canot que nous étions là, mais cette précaution fut inutile puisqu'il avoit été brisé.

Lorsque nous eûmes mangé un peu de colle, chacun de nous s'enveloppa dans sa couverture et passa la nuit auprès du feu. A dix heures le tems se couvrit, la Neige tomba fort abondament jusqu'au lendemain, et comme le feu la faisoit

1726 8 Déc. faisoit fondre, nous nous en trouvâmes si fort incommodés, que nous aimâmes mieux nous exposer au froid, que de reposer dans l'eau.

Vers minuit, les vents devinrent si violents, que notre Chaloupe, qui étoit à une fort petite distance de terre, aïant chassé sur son ancre, vint en Côte où elle manqua d'être brisée. Les deux hommes qui étoient dedans s'éveillérent, et se mirent à crier de toute leur force, nous y courûmes aussitót, le Capitaine et moi. Nous jettâmes à terre ce que nous pûmes sauver de notre équipage, les autres ramassoient ce que nous jettions et le portoient à une distance qu'ils croïoient inaccessible au Flux ; mais la Mer devint si furieuse, que dans son Reflux elle auroit tout emporté ce que nous venions de sauver, si nos Camarades n'avoient eû soin de transporter à trois différentes fois ce qu'ils avoient crû sauver dès la prémiére. Cela ne suffisoit pas ; il falloit songer à tirer notre voiture, et empêcher qu'elle ne pût être emportée par les flots ; la peine que nous eûmes à la mettre à sec n'est pas concevable, et nous n'en vînmes à bout que vers

les

les dix heures du matin ; elle étoit fort maltrai- 1736 3 Déc.
tée et demandoit une réparation considérable. Nous remîmes au lendemain à la racommoder, nous fîmes du feu pour sécher nos hardes, ensuite nous mangeâmes un morceau pour nous rétablir de la fatigue que nous avions essuïée toute la nuit. Dès le matin, le Charpentier et 4 "
tous ceux qui étoient en état de l'aider travaillérent à remettre les choses en état, et une partie de nos gens furent à la découverte du Canot, mais inutilement, et ce fut en vain que nous restâmes plusieurs jours dans cet endroit pour en apprendre des nouvelles. La veille de notre départ, nous tuâmes deux Renards qui nous aidérent à ménager nos provisions ; dans une situation pareille à la nôtre il falloit profiter de tout, aussi la crainte de mourir de faim nous empêcha-t'-elle de laisser échapper aucune occasion de prolonger notre vie.

Le sept du mois, nous partîmes dès la pointe 7 "
du jour, avec un petit vent favorable qui nous fit faire assez de chemin ; Vers dix heures nous mangeâmes nos deux Renards, cinq heures après

le

1786 7 Déc. le tems se couvrit, et le Vent augmentant avec la Mer, il fallut chercher un Havre, mais il n'y en avoit point. Nous fûmes donc obligés de tenir le Large et de mettre nos voiles au Vent pour nous soutenir. La nuit avançoit, une Pluyë mêlée de Grêle, qui survint tout-à-coup, eut bientôt fermé le jour, le Vent nous poussoit avec une telle véhémence que l'on avoit peine à gouverner, et notre Chaloupe avoit eû trop d'assauts pour être en état de soutenir contre un pareil tems. Il fallut cependant céder aux conjonctures.

Au fort du danger nous fûmes jettés dans une Baye où le Vent nous tourmentoit encore, et où il n'étoit pas possible de trouver un débarquement ; notre ancre ne pouvoit tenir dans aucun endroit, le mauvais tems augmentoit à chaque minute, et notre Chaloupe aïant été poussée violemment contre quelques Battures, nous crûmes que nous n'avions pas une heure à vivre.

Nous essaïames pourtant, en jettant à la Mer une partie de ce qui chargeoit la Chaloupe, de retarder l'instant de notre perte. A peine avions-nous

nous fini cet ouvrage, que nous nous trouvâmes 1736 7 Déc.
environnés de Glaces ; cette circonstance redoubloît d'autant plus nötre crainte, que ces Glaces étoient furieusement agitées, et qu'elles se brisoient contre nous ; je ne puis vous apprendre où elles nous poussérent, mais je n'exagérerai point en vous disant que les divers mouvemens qui nous agitérent pendant cette nuit sont audessus de toute expression. L'obscurité augmentoit l'horreur de notre état, chaque coup de Vent sembloit nous annoncer notre mort ; j'exhortois tout le monde à ne pas désespérer de la Providence, et en même tems à se mettre en état d'aller rendre compte à Dieu d'une vie qu'il ne nous avoit accordée que pour le servir, et je leur représentai qu'il était le maître de nous l'ôter quand il lui plairoit.

Enfin le jour parut, et nous tachâmes de 8
gagner entre les Roches le fond de la Baye où nous fûmes un peu plus tranquilles ; chacun de nous se regardoit comme échappé des portes du Trépas et rendit grace à la Main toute puissante qui

1736 3 Déc. qui nous avoit conservés au milieu du danger le plus éminent.

Quelques efforts que nous fissions, nous ne pûmes approcher terre : l'eau étoit trop basse pour porter la Chaloupe ; il fallut jetter l'ancre, et nous fûmes obligés pour aller à terre de nous mettre dans l'eau en plusieurs endroits jusqu'à la ceinture, et partout jusqu'à la jarretière. Nous avions porté avec nous la chaudière, et de la farine pour faire de la colle. Après avoir pris quelque nourriture, nous songeâmes à sécher nos habits, afin de partir le lendemain. Dans quelques jours je vous marquerai la suite de notre désastre, et je n'attendrai pas votre Réponse ; Je suis avec toute l'amitié possible,

MON CHER FRERE

*Votre affectionné Frère*

EMMANUEL CRESPEL,

Récolet.

De Paderborn, le 23 Février 1742.

VOYA.



# VOYAGES
## ET
# NAUFRAGE
## DU R. P. CRESPEL.



## Lettre Cinquième.

MON TRES CHER FRERE,



IL n'y a pas huit jours que je vous écrivis ma quatrième Lettre, je me souviens que je vous promis sur la fin que je ne tarderois pas à vous envoïer la cinquième, je vous tiens parole et je continuë ma Relation. 1736 Déc.

Le Froid augmenta si fort pendant la Nuit, que toute la Baye fut glacée, et notre Chaloupe prise

1738 6 Déc. prise de tous côtés, en vain espérâmes-nous que quelque coup de Vent la détacheroit, le Froid devint plus violent de jour en jour, les Glaces se fortifiérent, et nous n'eûmes point d'autre parti à prendre que de mettre à terre le peu de choses qui n'avoient pas été jettées à la Mer, et d'apporter nos Vivres auprès de nous. Nous fîmes des Cabanes que nous couvrîmes de branches de Sapin ; le Capitaine et moi étions assez au fait de la manière de les construire, aussi la nôtre fut-elle une des plus commodes : Les Matelots élevérent la leur à côté de nous ; et nous construisîmes pour mettre les Vivres, un petit endroit où personne ne pouvoit entrer qu'en présence de tous les autres. C'étoit une précaution nécessaire, et pour prévenir les soupçons qui auroient pû naître contre ceux qui en auroient eû la direction, et pour empêcher que quelqu'un ne consumât en peu de jours ce qui devoit nourrir longtems plusieurs personnes.

Voici quels étoient les meubles des Appartemens que nous nous étions construits : Le pot de fer dans lequel on faisoit chauffer le gaudron

nous

nous servoit de chaudiére ; nous n'avions qu'une seule hache, encore manquions-nous de pierre propre à l'affiler ; et pour tout préservatif contre le froid, nous n'avions que nos habits et des couvertures à demi brûlées. Un de ces meubles venant à nous manquer, il falloit nécessairement périr. Sans le pot, il nous étoit impossible de rien faire cuire pour nous sustenter, sans la hache nous ne pouvions avoir de bois pour faire du feu, et sans nos couvertures, toutes mauvaises qu'elles étoient, il n'y avoit pas moïen de résister pendant la nuit au froid excessif qu'il faisoit. 1738 Déc.

Cet état est bien affreux, me direz-vous, et l'on n'y peut rien ajoûter ; pardonnez-moi, mon cher frére, car dans quelque tems il vous paroîtra incroïable, son horreur doit augmenter à chaque ligne, et j'en ai beaucoup à vous écrire avant que d'arriver au comble de la misère où je me suis vû réduit.

Toute notre ressource étoit de pouvoir prolonger nos jours jusqu'à la fin du mois d'Avril, et d'attendre que les Glaces fussent fonduës afin

le

1736 Déc. de pouvoir avec notre Chaloupe achever notre Voïage : le hazard seul pouvoit nous apporter du secours dans cet endroit, ç'auroit été nous flatter que d'espérer qu'il nous en vïnt aucun. Dans cette conjoncture, il étoit nécessaire d'éxaminer mûrement ce que nous avions de Vivres, et d'en régler la distribution de telle sorte, qu'ils pussent durer jusqu'à ce tems. Nous réglâmes donc notre Nourriture de la maniére suivante : le matin nous faisions boüillir dans de la Neige fonduë deux livres de farine pour avoir de la colle ou de la bouïlie à l'eau ; le soir nous cuisions de la même façon environ le même poids de viande ; nous étions dix-sept, et par conséquent chacun de nous avoit environ quatre onces de nourriture par jour. Il n'étoit pas question de pain ni d'autre chose. Une fois la semaine seulement nous mangions des Poix au lieu de viande, et quoique nous n'en prissions chacun que plein une cuëilliére à bouche, c'étoit en vérité le meilleur de nos repas. Ce n'étoit pas assez d'avoir fixé la quantité de la nourriture

ture que nous devions prendre ; il falloit encore régler quelles seroient nos occupations. Nous entreprîmes, Léger, Basile et moi, de couper, quelque tems qu'il fît, tout le bois nécessaire ; quelques uns se chargérent de le porter ; et d'autres s'offrirent à écarter la Neige, ou plutôt à en diminüer l'épaisseur sur la route que nous prendrions pour aller dans la Forêt. 1738 Déc

Vous serez peut-être surpris de ce que je me chargeai de couper le bois, cet exercice ne vous semble pas fait pour moi, et peut-être croïez-vous qu'il est au-dessus de mes forces ; vous avez raison dans un sens ; mais en faisant réflexion que les exercices violents ouvrent les pores, et donnent passage à quantité d'humeurs qu'il serait dangereux de laisser croupir dans le sang, vous comprendrez facilement que c'est à ces exercices que je dois ma conservation, j'ai toujours eû la précaution de me fatiguer extraordinairement lorsque je me suis senti appésenti, ou attaqué de la fiévre ; et surtout lorsque j'ai crû être surpris du mauvais air. J'allois donc tous les jours au Bois, et malgré les efforts que l'on

1736 Déc. l'on faisoit pour écarter la Neige, nous y entrions souvent jusqu'à la ceinture. Ce n'étoit point là la seule incommodité que nous recevions dans cet exercice : les bois qui se trouvoient à notre portée étoient fort branchus, et tellement chargés de Neige, qu'aux prémiers coups de hache elle abattoit celui qui les avoit donnés ; nous étions tous trois alternativement abattus, et souvent nous tombions chacun deux ou trois fois ; alors nous continuïons l'ouvrage, et quand, par des secousses réitérées, l'arbre se trouvoit déchargé de neige, nous l'abattions, le mettions en piéces, et revenions tous les trois à la Cabane avec chacun notre charge : pour lors nos Camarades alloient chercher le reste, ou plutôt ce qu'il en falloit pour toute la journée ; Nous trouvions ce métier là bien dur, mais il falloit absolument le faire, et quoique la fatigue fût extrême, il y avoit tout à craindre si nous négligions de la prendre avec la même assiduité ; elle augmentoit de jour en jour, car à force d'abattre du bois, nous étions obligés d'en aller chercher plus loin, et conséquemment de frayer une route plus longue.

longue. Notre foiblesse devenoit plus grande à 1736
proportion que notre travail étoit plus fort. Des branches de Sapin jettées indifféremment nous servoient de lit, la Vermine nous rongeoit, car nous n'avions pas de quoi changer de linge, la fumée et la Neige nous causoient aux yeux des douleurs incroïables, et pour comble de maux nous ne pouvions aller à la selle, et nous avions un flux d'urine qui ne nous donnoit pas un moment de relâche. Je laisse aux Médecins à examiner d'où ces deux incommodités pouvoient provenir; quand nous en aurions sçu la cause, cette connoissance ne nous auroit servi de rien; il est assez inutile de découvrir la source d'un mal quand on n'est pas à portée d'y trouver aucun reméde.

Le vingt-quatre Décembre, nous fîmes sécher 24 »
les ornemens de la Chapelle, nous avions encore un peu de vin, je le fis dégéler, et le jour de
Noël, je célébrai la Messe; lorsqu'elle fut finie, 25 »
je prononçai un petit discours pour exhorter nos gens à la patience. C'étoit une espéce de parallèle de ce qu'avoit souffert le Sauveur du Monde,

avec

1736 25 Déc. avec ce que nous souffrions ; et je finis en leur recommandant d'offrir leurs peines au Seigneur, et en les assurant que cette offrande étoit un tître pour en obtenir la fin et la récompense. On exprime beaucoup mieux les maux que l'on sent que ceux qu'on voit sentir aux autres. Mon discours eut l'effet que j'en attendois, chacun reprit courage, et se résigna à souffrir jusqu'à ce qu'il plairoit à Dieu de nous appeller à lui, ou de nous tirer du danger.

1737 1er Janv. Le prémier Janvier, une Pluye considérable, qui tomba tout le jour et dont il nous fut impossible de nous garantir, nous mit dans le cas de nous coucher tout mouillés, et la nuit un Vent de Nord très violent nous gêla pour ainsi dire dans notre Cabane, brisa toutes les glaces de la
2 « Baye, et les emporta avec notre Chaloupe ; un nommé Foucault nous apprit cette triste nouvelle par un grand cri, nous cherchâmes inutilement à découvrir l'endroit où la Chaloupe avoit été poussée, jugez de notre consternation ; cet accident mettoit le comble à notre infortune, et nous ôtoit toute espérance de la voir finir ; j'en sentois

sentois toutes les conséquences ; je voïois le 1737 2 Janv.
désespoir s'emparer de tout notre monde ; les uns vouloient manger tout d'un coup ce que nous avions de nourriture et aller ensuite mourir au pied d'un arbre ; les autres ne vouloient plus travailler, et disoient pour justifier leurs refus qu'il étoit inutile de prolonger leurs peines, puisqu'il n'y avoit plus d'apparence qu'ils pûssent éviter de mourir. Quelle situation, mon cher frére, le cœur le plus barbare en seroit touché, je verse des larmes en vous la dépeignant, et je vous connois trop sensible aux maux des autres pour penser que vous lisiez ma Lettre sans en être attendri.

J'eus besoin de rappeller toutes mes forces pour m'opposer aux résolutions de mes Camarades ; les meilleures raisons que je leur alléguois, sembloient les impatienter, et leur faire sentir davantage la tristesse de leur état. La douceur avec laquelle j'espérois pouvoir les détourner de leur dessein ne produisant aucun effet, je pris un ton que mon Caractére authorisoit ; je leur dis avec une force dont ils furent

surpris,

1787 2 Janv. surpris, que " Dieu étoit sans doute irrité contre
" nous, qu'il mesuroit les maux qu'il nous en-
" voïoit, aux crimes dont nous nous étions autre-
" fois rendus coupables ; que ces crimes étoient
" sans doute bien énormes, puisque la punition
" en étoit des plus rigoureuses, et que le plus
" grand de tous étoit notre désespoir qui, s'il
" n'étoit bientôt suivi du repentir, deviendroit
" irrémissible. Que sçavez-vous, mes fréres, con-
" tinuai-je, si vous ne touchez pas à la fin de
" votre pénitence? le tems des plus grandes
" souffrances est celui de la plus grande miséri-
" corde : ne vous en rendez pas indignes par
" vos murmures ; le prémier devoir du Chrétien
" est de se soûmettre aveuglément aux ordres
" de son Créateur, et vous, Cœurs rebelles,
" vous voulez lui résister, vous voulez perdre en
" un instant le fruit des maux que Dieu ne vous
" envoye que pour vous rendre dignes des biens
" qu'il destine à ses Enfans ; vous voulez deve-
" nir homicides ; et pour vous soustraire à des
" souffrances passagéres, vous ne craignez pas
" de vous précipiter dans des tourmens qui
" n'ont

" n'ont de bornes que l'Eternité. Suivez donc " votre criminelle résolution, accomplissez votre " horrible dessein, j'ai fait mon devoir; c'est à " vous à penser que vous êtes perdus pour tou- " jours. J'espére cependant, ajoutai-je, que, " parmi vous, il y aura du moins quelques ames " assez attachées à la Loi de leur Dieu, pour " avoir égard à ma remontrance, et qu'elles se " joindront à moi pour lui offrir leurs peines, et " pour lui demander la force de les soutenir."

1737 2 Janv.

Lorsque j'eus fini, je voulus me retirer, mais tous nos gens m'arrêtérent, et me priérent de leur pardonner l'excès du désespoir dans lequel ils étoient tombés, ils me promîrent, en versant un torrent de larmes, qu'ils n'irriteroient plus le Ciel par leurs murmures ou leur impatience, et qu'ils alloient redoubler leurs efforts pour se conserver une vie qu'ils reconnoissoient tenir de Dieu seul, et dont ils n'étoient pas maîtres de disposer. A l'instant chacun reprit son occupation ordinaire; je fus dans la Forêt avec mes deux Camarades, et les autres, lorsque nous fûmes revenus, allérent chercher le bois que nous

1737 2 Janv. nous avions coupé. Quand tout le monde fut rassemblé je dis, qu'aïant encore du vin pour deux ou trois Messes, il étoit à propos d'en célébrer une pour demander au St. Esprit les forces et les lumiéres dont nous avions besoin. Le
5 " Tems s'éclaircit le cinq de Janvier; je choisis ce jour-là pour dire la Messe; j'avois à peine fini, que Mr. Vaillant, et le Maître-Valet, homme fort et vigoureux, nommé Foucault, nous communiquérent la résolution qu'ils avoient prise d'aller à la découverte de la Chaloupe. Je loüai beaucoup leur zèle de s'exposer ainsi pour le salut de leurs Compagnons. Dans quelque situation que l'on soit, on aime toujours à s'entendre loüer; l'amour propre ne nous quitte qu'avec la vie. Il n'y avoit pas encore deux heures que ces hommes étoient partis, lorsqu'on les vît revenir avec un air de satisfaction qui fit croire qu'ils avoient quelque bonne nouvelle à nous apprendre; cette conjecture ne fut pas fausse, car Mr. Vaillant dit qu'après avoir marché pendant une heure avec Foucault, ils avoient apperçu au bord du Bois une petite Cabane, et deux Canots

d'écorce,

d'écorce, qu'y étant entrés, ils y avoient trouvé 1737 5 Janv.
de la graisse de Loup-Marin, et une hache qu'ils apportoient, et que l'impatience d'annoncer cette nouvelle à leurs Camarades les avoit empêchés d'aller plus loin. J'étois dans le Bois lorsqu'ils revînrent, le Sr. de Senneville accourrut pour m'annoncer la découverte que Mr. Vaillant et Foucault venoient de faire; je me dépêchai de retourner à la Cabane, et je priai nos deux hommes de me détailler ce qu'ils avoient vû : ils me répétérent tout ce qu'ils avoient dit aux autres; chaque mot répandoit l'espérance et la joye dans mon cœur. Je saisis cette occasion pour exalter les soins de la Providence sur ceux qui s'y abandonnent entièrement, et j'exhortai tout le monde à rendre grace à Dieu de la faveur qu'il venoit de nous faire: Plus on est près du précipice, et plus on a de reconnoissance envers son Libérateur; vous pouvez penser si la nôtre fut vive; peu de jours auparavant nous nous croïons perdus sans ressource, et lorsque nous désespérions de recevoir aucun secours, nous apprenions qu'il y avoit des Sau-

vages

1737 5 Janv. vages dans l'Isle, et que, vers la fin de Mars, ils pourroient nous secourir lorsqu'ils reviendroient à leur Cabane pour reprendre leurs Canots.

6 " Cette découverte renouvella le courage de ceux qui l'avoient faite ; ils partîrent le lendemain, remplis de cette confiance que donnent les prémiers succès ; ils comptoient retrouver notre Chaloupe, leur espoir ne fut pas trompé ; car après avoir fait un peu plus de chemin que la veille, ils l'apperçûrent au Large, et en revenant ils trouvérent et prirent avec eux une malle pleine de hardes que nous avions jettée à l'eau dans cette nuit dont je vous ai parlé.

10 " Le dix, quoique le tems fut très-froid, nous allâmes tous ensemble pour tâcher de mettre notre Chaloupe en sureté, mais étant pleine de glaces, et celles qui l'environnoient la rendant semblable à une petite montagne, il nous fut impossible de la tirer à bord ; cent hommes n'en seroient venus à bout que très-difficilement, encore plusieurs auroient-ils risqué de périr dans cette entreprise. Cet obstacle ne nous causa pas beaucoup de chagrin, il y avoit apparence que ceux

ceux auxquels appartenoient les deux Canots 1737
avoient une Chaloupe, ou bien un autre Bâti- 10 Janv.
ment avec lequel ils avoient traversé, et nous comptions en profiter. Nous reprîmes donc la route de notre Cabane, à peine eûmes-nous fait cinquante pas que le froid saisit Maître Foucault au point de l'empêcher de marcher ; nous fûmes obligés de le porter, et lorsqu'il fut dans la Cabane il rendit son ame à Dieu.

Le vingt-trois, notre Maître-Charpentier suc- 23
comba à la fatigue ; il eut le tems de se confesser, et mourut en vrai Chrétien.

Quoique beaucoup de nos gens eussent les jambes enflées, nous n'en perdîmes aucun depuis
le vingt-trois Janvier jusqu'au seize Février ; 16 Fév.
l'attente de la fin de Mars nous soutenoit, et nous croïons déja voir arriver ceux de qui nous espérions notre salut ; mais Dieu ne vouloit pas que tous profitassent du secours qu'il nous destinoit, les desseins de sa Providence sont impénétrables, et quoique les effets nous en soient contraires, nous ne pouvons sans blasphême les accuser d'injustice ; ce que nous appellons mal

est

1737 16 Fév. est souvent un bien selon les vuës de notre Créateur ; et soit qu'il nous récompense, ou nous punisse, soit qu'il nous éprouve par l'infortune ou par la prospérité, nous lui devons toujours des remerciemens.

Adieu, mon cher frére, j'attens de vos nouvelles ; ma Lettre est assez longue : je veux vous laisser me plaindre quelque tems ; c'est un droit que je crois pouvoir exiger de votre amitié.

Je suis et serai toujours,

MON CHER FRERE

*Votre affectionné Frère*

EMMANUEL CRESPEL,

Récolet.

De Paderborn, le 28 Février 1742.

VOYA.



# VOYAGES
ET
# NAUFRAGE
## DU R. P. CRESPEL.



## Lettre Sixième.

Mon tres cher Frere,

JE comptois recevoir de vos nouvelles le quinze ou le dix-huit de ce mois tout au plus tard; nous sommes au vingt-cinq, et je n'entends point parler de vous; votre façon de penser pour moi ne permet pas de croire que ce retard soit causé par du refroi- 1737 Février

dissement

1787 Février dissement ou de l'indifférence ; j'aime mieux croire que vous en avez été empêché par des affaires indispensables, et pour vous montrer que je ne vous fais pas un crime de votre silence, je me mets une troisième fois en avance avec vous.

Je finis la dernière Lettre que je vous écrivis par vous dire que nous étions au commencement de Février, soutenus par l'espérance de voir bientôt finir nos peines, mais que Dieu en avoit résolu autrement ; et c'est, mon cher frére, ce que je veux vous écrire aujourd'hui.

16 " Le seize, le Sr de Fréneuse, notre Capitaine, mourut après avoir reçu l'Extrême-Onction. Quelques heures après, le nommé Jérôme Bosseman se confessa, et quitta cette vie avec une résignation admirable.

Vers le soir, un jeune homme nommé Girard paya le même tribut à la Nature : il y avoit plusieurs jours qu'il se disposoit à paroître devant Dieu ; un mal de jambes qui lui venoit de s'être chauffé de trop près, l'avoit fait penser à mettre ordre à sa conscience ; je l'aidai dans ce travail ; il fit une confession générale, et le repentir

pentir qu'il me parut avoir de ses fautes me fait croire qu'il en a mérité le pardon. 1737 16 Février

Notre Maître-Canonnier tomba la nuit suivante dans une foiblesse dont il ne revint pas. 17 " Enfin un nommé Robert Bosseman fut attaqué de la maladie qui avoit emporté les autres ; j'eus soin de le disposer à faire l'abjuration ; il étoit Calviniste, et je vous avouë qu'il ne me fut pas aisé de le rendre Catholique : heureusement la bonté de la Cause que je deffendois me tint lieu des talens nécessaires pour la défendre ; les Prétendus - Réformés sont bien instruits, il faut en convenir ; je fus vingt fois étonné des raisonnements de ce Robert : quel dommage que le fondement du Calvinisme soit appuïé fur un faux principe ! je m'explique, quel dommage que les Calvinistes ne soient pas de la Communion Romaine ! Avec quels succès ne défendroient-ils pas la bonne Cause, puisqu'ils soutiennent si vigoureusement la mauvaise.

Enfin le Sr Robert comprit et voulut éviter le danger qu'il y a à mourir dans une autre Croïance que la nôtre. Le vingt-quatre Février 24 "

il

1737 Février il fit abjuration, répéta sa profession de foi, et alla recevoir dans une meilleure vie le prix des maux qu'il avoit soufferts dans celle-ci. A mesure qu'il nous mouroit quelqu'un, nous le mettions dans la neige à côté de la Cabane ; il y avoit sans doute de l'imprudence à déposer nos Morts si près de nous, mais nous manquions de courage et de force pour les aller porter plus loin : d'ailleurs notre situation ne nous permettoit pas de penser à tout, et nous ne croyïons pas devoir craindre le voisinage de ce qui pouvoit nous apporter un air assez corrompu pour avancer notre fin ; ou plutôt nous pensions que le froid excessif qui dominoit empêcheroit la corruption de produire sur nous aucun de ces effets qu'il auroit été naturel d'en craindre dans une autre saison.

Tant de morts arrivées en si peu de tems répandirent l'alarme partout. Quelque malheureux que soit un homme, il n'envisage qu'avec horreur le moment qui doit mettre fin à ses peines, en le privant de la vie. Les uns regrettoient leurs Femmes et leurs Enfants, et pleuroient

roient sur l'état de misére dans le quel leur mort plongeroit leur Famille, les autres se plaignoient au Ciel de se voir enlever à la vie dans un âge où l'on commence seulement à en joüir; quelques-uns sensibles aux charmes de l'Amitié, attachés à leur Patrie, et destinés à des Etablissemens également agréables et avantageux, jettoient des cris qu'il étoit impossible d'entendre sans verser des larmes : chaque mot qu'ils prononçoient me perçoit le cœur; à peine me restoit-il la force de les consoler : je joignis d'abord mes larmes aux leurs ; je ne pouvois sans injustice leur refuser cette consolation ni condamner leurs plaintes. Il y avoit du danger à prendre ce parti ; et je n'en voïois point de plus convenable que de laisser passer les effets de leurs prémières réflexions. Les objets de leurs regrets ne les rendoient point coupables, que pouvois-je condamner dans leur douleur? C'est vouloir étouffer la Nature que de lui imposer silence dans une occasion où elle seroit méprisable si elle étoit insensible.

1737 Février

Les circonstances dans les quelles nous nous

trouvions,

1757 Février trouvions, ne pouvoient être plus fâcheuses; se voir mourir, voir mourir ses amis sans être en état de les secourir, être incertain du sort des treize personnes dont le Canot avoit été brisé, ne pas douter que les vingt-quatre du Vaisseau ne fussent pour le moins aussi malheureux que nous; être mal nourris, mal vêtus, fatigués, incommodés des jambes, rongés par la Vermine, aveuglés continuellement par la Neige ou par la fumée: voilà notre état, chacun de nous étoit l'image de la Mort, nous frémissions en nous regardant; et ce qui se passoit en moi justifioit les plaintes de mes Camarades.

Plus la douleur est violente, moins elle dure, et l'expression manque plutôt aux maux extrêmes qu'aux médiocres.

Dès que je les vis plongés dans ce silence qui suit ordinairement les pleurs qu'un grand malheur fait répandre, et qui est la marque d'une douleur plus excessive; j'éssaïai de les consoler, et voici à-peu-près ce que je leur dis:

"Je ne puis condamner vos plaintes, mes "chers Enfants, et Dieu les écoutera sans

"doute

" doute favorablement : Nous avons plusieurs 1737 Février
" fois dans notre malheur senti des effets de ses
" bontés. Notre chaloupe ouverte de tous côtés,
" et toutes fois soutenuë et conservée pendant
" la nuit de notre Naufrage ; la résolution des
" vingt-quatre hommes qui se sont sacrifiés pour
" notre salut ; et surtout la découverte des deux
" Canots sauvages, sont des événemens qui
" prouvent manifestement la protection que Dieu
" nous accorde. Il ne nous distribuë ses faveurs
" que par degrés, il veut avant d'y mettre le
" comble que nous nous en rendions dignes par
" notre résignation à souffrir les maux qu'il lui
" plaira de nous envoïer. Ne désespérons pas
" de sa Providence, elle n'abandonne jamais
" ceux qui se soumettent entiérement à ses vo-
" lontés. Si Dieu ne nous délivre pas en un
" instant, c'est qu'il juge à propos de se servir
" pour cet effet de moïens qui paroissent natu-
" rels ; il a déja commencé en conduisant le
" Sieur Vaillant et Maître Foucault vers le lieu
" où sont les Canots, soïons sûrs qu'il voudra
" bien achever cet ouvrage. Pour moi, je ne
" doute

1737 Février " doute pas qu'il ne destine ces Canots à notre
" délivrance. Ce secours, mes chers Enfants, ne
" peut tarder à nous être offert, nous touchons
" au mois de Mars, c'est le tems auquel les
" Sauvages viendront prendre leurs Canots, le
" terme n'est pas long, ayons patience, et re-
" doublons d'attention pour découvrir l'arrivée
" de ceux dont nous espérons du secours. Ils
" ont sans doute une Chaloupe ; prions Dieu
" qu'il les dispose à nous y donner place, il tient
" en ses mains les cœurs de tous les Hommes,
" il attendrira pour nous ceux de ces Sauvages,
" il excitera leur compassion en notre faveur, et
" notre confiance en ses bontés joint au sacri-
" fice que nous lui ferons de nos peines nous
" méritera ce que nous lui demandons."

Alors je me jettai à genoux, et récitai quelques priéres qui convenoient à notre situation, et à nos besoins ; tout le monde m'imita, et personne ne pensa plus à ses maux que pour les offrir à Dieu. Nous fûmes assez tranquilles
5 Mars jusqu'au cinq de Mars ; nous voyïons avec joye approcher le moment de notre délivrance, nous comptions

comptions y toucher, mais Dieu vouloit encore 1737
nous affliger, et mettre notre patience à de nouvelles épreuves.

Le six Mars, jour des Cendres, vers deux 6 Mars
heures après minuit, une grosse Neige poussée par un Vent de Nord très violent mit le comble à notre malheur ; elle tomboit en si grande quantité, qu'elle remplit bien-tôt notre Cabane, et nous obligea de passer dans celle des Matelots où elle n'entroit pas moins que dans la nôtre, mais comme elle étoit plus grande, nous y étions plus au large ; notre feu fut éteint, il n'y avoit pas moïen d'en faire, et pour nous échauffer nous n'avions que la ressource de nous mettre tous ensemble et de nous serrer les uns auprès des autres. Nous passâmes donc dans la Cabane des Matelots le Mercredi, vers huit heures du matin, nous y portâmes nos couvertures, et un petit Jambon crû que nous mangeâmes aussitôt que nous y fûmes entrés ; nous jettâmes ensuite la Neige dans un coin de la Cabane, nous étendîmes, la grande couverture par terre, nous nous mîmes tous dessus, et les lambeaux des petites servirent

1737 6 Mars servîrent à nous garantir de la neige, beaucoup plus que du froid. Nous restâmes dans cet état, sans feu, et sans boire ni manger autre chose que de la Neige jusqu'au Samedy matin.

Je pris alors la résolution de sortir, quelque froid qu'il fit, pour tâcher d'apporter un peu de bois et de la farine pour faire de la colle. Il y alloit de la vie à ne pas s'exposer pour chercher du secours contre le froid et contre la faim ; j'avois vû mourir pendant les trois jours et les trois nuits que nous avions passés dans la Cabane des Matelors, quatre ou cinq hommes dont les jambes et les mains étoient entiérement gelées : nous étions bien heureux de n'avoir pas été surpris de la même façon, car le froid fut si vif le Mercredy, le Jeudy et le Vendredi, que l'homme le plus dur seroit mort infailliblement s'il étoit seulement sorti de la Cabane pendant dix minutes. Vous en jugerez par ce que je vais vous dire : le tems s'étant un peu radouci le samedi, je me déterminai à sortir ; Léger, Basile, et Foucault, voulûrent me suivre, nous ne mîmes pas plus d'un quart d'heure à aller prendre de la farine,

farine, et cependant Basile et Foucault eurent 1737 9 Mars
les pieds et les mains gelées dans cette sortie, et mourûrent peu de jours après.

Il ne nous fut possible d'aller jusqu'au Bois, la Neige le rendoit inaccessible, et nous aurions risqué de nous perdre si nous avions voulu forcer cet obstacle. Nous fûmes donc obligés de faire notre colle à froid, chacun de nous en eut environ trois onces, et pensa païer de sa vie ce petit soulagement, car pendant toute la nuit nous fûmes tourmentés par une si cruelle altération, et dévorés par une ardeur si violente, que nous nous croïons à tout moment sur le point d'en être consumés.

Le dimanche dix, Messieurs Fürst, Léger et 10 "
moi, nous profitâmes du tems qui étoit assez beau, pour aller chercher un peu de bois ; nous étions les seuls en état de marcher, mais peu s'en fallut que le froid que nous endurâmes, et la fatigue qu'il nous fallut essuïer en écartant la neige, ne nous réduisissent dans le même état que les autres : heureusemeut nous tînmes bon contre l'un et l'autre, nous apportâmes du bois,

nous

1737 10 Mars nous fimes du feu, et avec de la neige et fort peu de farine nous eûmes une colle fort claire qui nous désaltéra tant-soit-peu.

Tout le bois que nous avions apporté fut consumé vers huit heures du soir, et cette nuit fut si froide que le Sr Vaillant pére fut trouvé mort
11 « le lendemain. Cet accident fit penser à Mrs. Fürst, Léger, et à moi qu'il étoit à propos de retourner dans notre Cabanne, elle étoit plus petite et parconséquent plus chaude que celle des Matelots, il ne tomboit plus de Neige, et il n'y avoit point d'apparence qu'il en tombât davantage. Quelque grande que fut notre foiblesse, nous entreprîmes de jetter dehors de notre prémière demeure les Glaces et la Neige dont elle étoit remplie, nous y portâmes des nouvelles branches de Sapin pour nous servir de lit, nous allâmes chercher du bois, et fimes grand feu au dedans et au dehors de la Cabane pour l'échauffer de tous côtés. Après cet ouvrage qui nous avoit beaucoup fâtigués, nous fûmes chercher nos Compagnons, je portai les Sieurs de Senneville et Vaillant fils qui avoient les

jambes

jambes et les mains gelées : Monsieur le Vasseur, 1737 11 Mars
Basile et Foucault moins incommodés que les autres tâchérent de se trainer sans secours ; nous les couchâmes sur les branches que nous avions préparées, et pas un d'eux n'en sortit qu'après sa mort.

Le dix-sept, Basile perdit connoissance et 17 à 19 "
mourut le dix-neuf.

Foucault qui étoit d'une constitution robuste et qui avoit de la jeunesse souffrit une violente agonie ; les mouvemens qu'il se donnoit pour se défendre contre la Mort nous faisoient trembler, et je n'ai guéres vû de spectacle plus horrible. Je tâchai de m'acquitter de mon devoir dans ces tristes occasions, et j'espére de la Bonté Divine que mes soins n'auront pas été inutiles au Salut de tous ces Mourans.

Nos Vivres commençoient à tirer à leur fin, nous n'avions plus de farine ; il nous restoit à peine dix livres de Pois ; nous n'avions pas sept livres de chandelles, ni autant de Lard, et le Jambon qui nous restoit ne pésoit tout au plus que trois livres. Il étoit tems de penser à chercher

1767 Mars cher d'autres moïens de vivre ; nous allâmes donc, Léger et moi, car Mr. Furst notre second Capitaine étoit hors d'élat de sortir, chercher à Mer basse des coquillages ; le tems étoit assez beau, nous cherchâmes près de deux heures, l'eau jusqu'au genoux, et nous trouvâmes enfin sur un Banc de sable des espéces d'Huîtres dont la coquille est unie ; nous en apportâmes le plus qu'il nous fut possible, elles étoient bonnes, et toutes les fois que le tems et la Mer le permettoient nous en allions faire provision ; mais elles nous coutoient bien cher, car en arrivant à la Cabane nos pieds et nos mains étoient également enflés et presque gelés. Je ne me dissimulois pas le danger qu'il y avoit à réïtérer trop souvent cette sorte de pêche ; j'en sentois les conséquences, mais que faire ? il falloit vivre ou plutôt retarder de quelques jours le moment de notre mort.

Nos Malades empiroient tous les jours ; la Cangrêne s'étoit mise dans leurs jambes, et personne ne pouvait les panser ; je me chargeai de ce soin ; il étoit de mon devoir de donner l'exemple de cette Charité qui est la base de notre

sainte Religion ; je fus pourtant combattu quelques momens entre le mérite de remplir mes obligations, et le danger qu'il y avoit à m'en acquitter ; Dieu me fit la grace de triompher de ma répugnance ; mon devoir l'emporta, et quoique le tems auquel je pansois les playes de mes Camarades fût pour moi le plus cruel de la journée, jamais je ne rallentîs les soins que je leur devois. Je vous détaillerai dans ma septième Lettre de quelle nature étoient leurs playes, et vous jugerez si la répugnance que j'avois eûë d'abord à les panser étoit bien fondée, ou plutôt vous verrez si elle n'étoit pas excusable à la prémiére réflexion. Je fus bien récompensé de mes peines ; la réconnoissance de nos Malades n'est pas concevable : " Quoi ! me disoit l'un, vous " vous exposez à la mort pour nous conserver à " la vie ; laissez-nous à nos douleurs ; vos soins " peuvent bien les adoucir, mais ils ne les dissi- " peront jamais. Retirez-vous, me disoit l'autre, " et ne privez pas ceux qui ne doivent point " mourir de la consolation de vous avoir avec " eux ; aidez-nous seulement à nous mettre en

" état

1737 Mais

1737 Mars " état d'aller rendre compte à Dieu des jours " qu'il nous a laissés, et fuïez ensuite l'air cor- " rompu que l'on respire auprès de nous."

Vous jugez bien que leurs instances furent de nouveaux liens qui m'attachérent auprès d'eux, elles augmentoient le plaisir que l'on sent à faire ce que l'on doit, et me donnoient les forces et le courage dont j'avois besoin.

Adieu, mon frére ! Je n'ai pas le tems de vous en dire davantage ; d'ailleurs je suis bien aise de recevoir de vos nouvelles avant de finir ma Relation, et d'apprendre l'effet que mes trois dernières Lettres auront produit sur votre cœur, et sur celui des Personnes aux quelles vous les aurez fait lire. Je suis toujours avec la même amitié

MON CHER FRERE

*Votre affectionné Frère*

EMMANUEL CRESPEL,
Récolet.

De Paderborn, le 28 Mars
1742.

VOYA.



# VOYAGES
## ET
# NAUFRAGE
## DU R. P. CRESPEL.



## Lettre Septième.

MON TRES CHER FRERE,

JE suis bien aise de voir que vos occupations aient été les seules causes de votre silence ; je n'en ay jamais soupçonné d'autres, et je vois avec plaisir que je ne me suis pas trompé. Mes trois dernières Lettres vous ont, dites-vous, autant touché que les précé- 1737 Mars

dentes,

1737 Mars dentes, et ont augmenté la curiosité de ceux qui les ont vûës ; cela me flatte beaucoup, et m'engage à me dépêcher de vous envoïer le reste de ma Relation ; j'espére que vous en aurez la fin, vers le dix-huit du mois de May, à moins que je ne sois obligé de faire quelque voïage auparavant ; quoiqu'il en soit, vous pouvez compter que ce sera le plutôt que je pourrai.

Je vis bien que nos Malades ne pouvoient éviter la mort ; et quoiqu'ils y parussent dispoposés, je ne me crus pas dispensé de les servir dans les derniers jours de leur vie. Je faisois soir et matin la priére auprès d'eux ; ensuite je les confirmois dans la soumission qu'ils avoient à la volonté du Ciel. " Offrez vos souffrances " à Jésus-Christ, leur disois-je, elles vous ren- " dront dignes de recüeillir le fruit du sang qu'il " a versé pour le salut du Genre Humain ; cet " Homme-Dieu est le parfait modèle de cette " patience et de cette résignation que j'admire " en vous ; votre exil est sur le point de finir, et " quelles graces n'avez-vous pas à rendre au " Seigneur de vous avoir fourni par un Naufrage " les

" les plus sûrs moïens d'arriver au Port du 1737 Mars
" Salut ! Vous laissez, il est vray, des Femmes
" qui attendent tout de vous, mes chers amis,
" vous laissez des Enfans dont l'établissement
" devoit être votre ouvrage, mais espérez en
" Dieu, c'est un bon Pére, il n'abandonne jamais
" les Siens, et soïez sûrs qu'en vous appellant à
" lui, il n'oubliera pas qu'il vous enléve à des
" Familles qui auront besoin après votre mort
" des soins de sa Providence. Il a promis lui-
" même d'être le soutien de l'Orphelin et de la
" Veuve, sa parole est stable, ses promesses ne
" sont jamais sans effets, et par vos souffrances
" vous méritez particulièrement qu'il jette sur vos
" Femmes et sur vos Enfans un regard favorable,
" et qu'il fasse pour eux beaucoup plus que
" nous n'auriez fait vous-mêmes."

Ces pauvres Moribonds ne me répondoient qu'en m'assurant que toute leur éspérance étoit en Dieu, et qu'elle étoit si ferme qu'ils se voïoient prêts à quitter le monde sans penser à ceux qu'ils y laissoient que pour les recommender à sa Divine protection.

Lorsque

1787 Mars Lorsque j'avois fini de leur parler des choses spirituelles, je songeois à panser leurs playes ; je n'avois que de l'urine pour les nettoïer ; je les couvrois ensuite de quelques morceaux de linge que je faisois sécher, et quand il me falloit ôter ces linges, j'étois sûr d'enlever en même tems des lambeaux de chair qui par leur corruption répandaient un air infecté aux environs même de la Cabane.

Au bout de douze jours, il ne resta plus à leurs jambes que les os ; les pieds s'en étoient détachés et leurs mains étoient entièrement décharnées. J'étois obligé de les panser à plusieurs reprises, l'infection qui en sortoit étoit si grande qu'il me falloit prendre l'air à chaque instant pour n'en être point suffoqué. Ne croïez pas, mon cher frére, que je vous en impose, Dieu m'est témoin que je n'ajoûte rien à la vérité, et que la chose est encore plus horrible que je ne puis vous la dépeindre. Les expressions sont au-dessous d'une situation pareille à celle où je me trouvois alors. Que de choses touchantes n'aurois-je pas à vous dire, si je voulois vous rapporter

rapporter les discours de ces pauvres malheureux ! je tâchois sans cesse de les consoler par l'espérance d'une récompense éternelle, et je joignois souvent mes larmes à celles que je leur voïois répandre. 1737 Mars

Le prémier Avril, le Sieur Léger prit le chemin de l'endroit où étoient les Canots sauvages, et je fus au Bois vers huit heures du matin : Je me reposois sur un arbre que j'avois abattu, lorsqu'il me sembla entendre un coup de fusil ; comme nous avions plusieurs fois oui le même bruit, et qu'il ne nous avoit pas été possible de découvrir ni d'où il partoit, ni ce que c'étoit, je n'y fis pas grande attention. Vers dix heures je revins à la Cabane pour prier Mr. Fürst de venir m'aider à apporter ce que j'avais coupé de bois ; je lui contois en marchant ce que j'avois crû entendre, et je regardois en même tems si je ne verrois pas revenir Mr. Léger. Nous avions à peine fait deux cens pas, que j'apperçus plusieurs personnes ; je courrus à leur rencontre, et Mr. Fürst se dépêcha d'aller apprendre cette heureuse nouvelle à nos Malades. Lorsque je fus à portée de 1er Avril

1737 1er Avril de distinguer les objets, je vis un Sauvage avec une femme que Mr. Léger nous amenoit. Je parlai à cet homme, il me répondit, et me fit ensuite plusieurs questions aux quelles je satisfis comme je le devois. A la vûë de notre Cabane, il parut surpris et touché de l'extrêmité dans la quelle nous étions réduits ; il nous promit que le lendemain il reviendroit, qu'il iroit à la Chasse, et qu'il nous apporteroit le gibier qu'il auroit tué.

Nous passâme la nuit dans cette attente, et nous rendions à chaque instant grâce au Ciel du
2 " secours qu'il venoit de nous envoïer. Le jour parut, et sembloit nous apporter le soulagement qui nous avoit-été promis la veille ; mais notre espérance fut trompée : la matinée passa, et le Sauvage ne tint point sa parole. Quelques-uns se flattoient qu'il pourroit venir après midi ; pour moi qui soupçonnoit la cause de son retardement, je dis qu'il étoit de la prudence d'aller jusqu'à sa Cabane, de lui demander pourquoi il n'étoit pas revenu comme il nous l'avoit promis, et s'il hésitoit dans sa réponse de le forcer à nous découvrir l'endroit où étoit la Chaloupe

Chaloupe avec laquelle il avoit traversé. Nous 1737 2 Avril
partîmes, mais jugez de notre consternation ; à notre arrivée nous ne trouvâmes plus ni le Sauvage ni son Canot, il l'avoit emporté pendant la nuit, et s'étoit retiré dans un endroit qu'il nous fut impossible de découvrir.

Pour vous apprendre la cause d'un pareil procédé, il est nécessaire de vous dire que les Sauvages craignent la mort plus que personne, et par conséquent la maladie : la fuite de celui-ci partoit de cette crainte excessive qui est particuliére à cette Nation, l'étalage de nos Morts, l'état affreux de nos Malades, et l'infection de leurs playes avoient tellement effraïé cet homme, que pour éviter d'être surpris du mauvais air, il avoit crû devoir ne point tenir sa parole, et changer de demeure de peur que nous n'allassions le forcer à revenir dans notre Cabane et à nous donner du secours.

Quoique ce contre-tems nous affligeât beaucoup, nous y aurions été bien plus sensibles, s'il n'y avoit pas eû un second Canot ; mais il falloit prendre des mesures pour empêcher que ceux

aux

1737 Avril aux quels il appartenoit ne nous échapassent : Nous avions à craindre que le Sauvage qui nous avoit joüé, n'avertit son Camarade du danger qu'il y auroit pour lui de venir dans notre Cabane, et ne lui persuadât d'aller prendre son Canot pendant la nuit, et de s'éloigner de l'endroit où nous étions.

Cette réflexion nous fit prendre le parti d'emporter le Canot avec nous, afin d'obliger le Sauvage à venir dans notre Cabane, et à nous secourir quelque répugnance qu'il parût avoir à le faire. Sans cette précaution nous étions perdus ; pas une des deux occasions que nous avions eûës de nous sauver ne nous auroit servi, et notre mort étoit certaine.

Quand le Canot fut apporté, nous l'attachâmes à un arbre de façon qu'il n'étoit pas possible de l'enlever sans faire assez de bruit pour nous avertir que quelqu'un cherchoit à le détacher.

Quelques jours se passérent dans l'attente du Sauvage au quel ce Canot appartenoit ; nous ne vîmes personne, et pendant ce tems nos trois Matelots mourûrent.

Le

Le sept au soir, Mr. le Vasseur fut surpris 1737 7 Avril
d'une foiblesse dont il ne revint point, et les deux autres voïant que le secours même du Sauvage que nous attendions leur seroit inutile, puisqu'ils étoient hors d'état de marcher, se mîrent de nouveau en état de paroître devant Dieu.

Le Sr Vaillant fils mourut le dix, après avoir 10 "
souffert pendant un mois entier tout ce qu'il est possible d'imaginer ; sa patience égala toujours ses douleurs : il étoit âgé de seize ans ; ce Mr. Vaillant que nous avions perdu le onze Mars étoit son pére ; sa jeunesse ne lui parut jamais un tître pour se plaindre d'être si-tôt enlevé à la vie ; en un mot, il expira avec cette résignation et ce courage qui caractérisent le parfait Chrétien.

Le Sieur de Senneville imita les vertus de Mr. Vaillant fils, ou plutôt ils se servîrent de modéles l'un à l'autre ; mêmes douleurs, même patience, même résignation ; que ne puis-je bien rendre tout ce que ces deux jeunes hommes me dirent quelques jours avant leur mort ? ils me faisoient rougir de n'avoir pas autant de courage

à

1787 10 Avril à les consoler, qu'ils en avoient à souffrir. Avec quel respect, et quelle confiance ne parloient-ils pas de la Religion, et de la miséricorde du Seigneur ! dans quels termes ne m'exprimoient-ils pas leur reconnoissance ! C'étoit bien les deux plus belles âmes, et les deux meilleurs cœurs que j'aïe connus de ma vie.

Le dernier m'avoit plusieurs fois prié de lui couper les jambes, pour empêcher que la Cangréne ne gagnât plus haut ; vous jugez bien que ses priéres furent inutiles, je refusai constament de faire ce qu'il souhaitoit, et je lui représentai que je n'avois point d'instrument propre à cette opération, et que quand même je voudrois la risquer, loin de le soulager, elle ne feroit qu'augmenter ses douleurs, sans pour cela le garantir de la mort. Alors il mit ordre à ses affaires, il écrivit à ses Parens de la manière du monde la plus touchante, et rendit son esprit à Dieu le
13 " treize vers le soir, âgé d'environ vingt ans. Il étoit Canadien, et fils du Sieur de Senneville, qui fut autrefois Page chez Madame la Dauphine, ensuite Mousquetaire, et aujourd'hui

Lieutenant

Lieutenant de Roi à *Montréal* où il joüit d'un bien considérable (1). 1737 Avril

La Mort de ces trois Victimes de la faim et du froid nous affligea beaucoup quoiqu'en effet leur vie nous fût, pour ainsi dire, à charge ; j'avois pour eux une tendresse de pére, et j'étois païé d'un parfait retour ; cependant en réfléchissant que si le Sauvage étoit arrivé lorsqu'ils vivoient encore, il auroit fallu les laisser dans la Cabane seuls et sans secours, ou perdre l'occasion de partir, je crus devoir remercier le Seigneur de m'avoir épargné, en appellant à lui tous nos Malades, une si cruelle alternative. D'ailleurs, nous n'avions plus de Vivres, il ne nous restoit que le petit Jambon dont je vous ai parlé, nous craignions d'y toucher, et nous nous contentions de quelques coquillages que Léger et moi allions ramasser de tems en tems sur les bords de la Mer. Notre foiblesse augmentoit de jour en jour et nous avions peine à nous

---

(1) Ce *bien* étoit un *Fief*, situé à la pointe occidentale de l'Ile de Montréal, dans la paroisse Ste-Anne, et qui portoit dès-lors, comme il le porte encore, le nom de *Fief-Senneville*.

soutenir

1737 Avril soutenir lorsque je pris la résolution de chercher les Sauvages dont nous attendions l'arrivée, et de nous servir pour cet effet de leur Canot : nous tirâmes pour l'accommoder de la gomme des arbres, et fimes avec notre hache des avirons le moins mal qu'il nous fut possible : je sçavois parfaitement cannotter, c'étoit un grand avantage pour exécuter notre dessein, et même pour nous exposer, en cas que nous pussions trouver les Sauvages, à courir le risque de traverser avec le Canot ; c'étoit notre dernière ressource : quand il s'agit de conserver sa vie on s'expose volontiers à tout. Il étoit sûr qu'en restant dans cette Isle nous n'avions que peu de jours à vivre ; en passant la mer nous ne risquions pas davantage ; et nous pouvions espérer que cette tentative nous réussiroit.

26 » Tout fut prêt le vingt-six Avril ; nous fîmes cuire la moitié du Jambon ; nous en prîmes d'abord le boüillon, et comptions réserver la viande pour notre route, mais sur le soir la faim nous pressa si fort, que nous fûmes obligés de out manger.

Le

Le lendemain, nous n'eûmes pas plus de force que la veille, et le vingt-huit nous nous vîmes sans ressource, et sans espérance d'en trouver assez tôt pour nous empêcher de mourir. Nous nous disposâmes donc à la mort en récitant les Litanies des Saints, ensuite nous nous jettâmes à genoux, et levant mes mains vers le Ciel je prononçai cette priére.

1737 27 Avril
28 "

" Grand Dieu, si c'est votre volonté que nous " aïons le même sort que les quatorze personnes " qui ont péri sous nos yeux, ne tardez point à " l'accomplir ; ne permettez pas que le déses- " poir nous surmonte, appellez nous à vous " tandis que nous sommes résignés à sortir de " ce monde sans regret : Mais, Seigneur, si vous " n'avez pas encore résolu notre mort, envoïez- " nous du secours, et donnez-nous la force de " supporter sans murmure les afflictions que " votre justice nous prépare encore, afin que " nous ne perdions pas en un instant le fruit de " la soumission que nous avons euë jusqu'à pré- " sent par les décrèts de votre Providence."

Je finissois ma prière lorsque nous entendîmes un

1737 28 Avril un coup de fusil auquel nous répondîmes bien vîte ; nous jugeâmes bien que c'étoit le Sauvage auquel appartenoit le Canot que nous avions ; il vouloit voir si quelqu'un de nous étoit encore en vie, et s'en étant apperçu par notre coup de fusil, il alluma du feu pour passer la nuit ; il ne nous croïoit pas en état d'aller le joindre, et n'avoit assûrément pas envie que nous le fissions, car aussitôt qu'il nous vit, il cacha dans le Bois une partie d'un Ours qu'il avoit tué, et prit la fuite.

Comme nous étions en bottes, nous eûmes bien de la peine à nous rendre à son feu ; il nous avoit fallu traverser une Rivière assez grosse et déglacée depuis quelques jours ; nous vîmes les traces de sa fuite, nous les suivîmes avec une fatigue incroïable, et qui auroit été inutile si ce Sauvage n'avoit été contraint de rallentir sa marche pour que son fils âgé d'environ sept ans pût le suivre : Cette circonstance fit notre salut ; vers le soir, nous arrivâmes auprès de cet homme qui nous demanda si nos Malades étoient morts ; cette question qu'il nous avoit

avoit faite avec un air de crainte qu'ils ne vécus- 1737 28 Avril
sent encore, ne nous permit pas de douter que le prémier Sauvage ne l'eût averti de notre situation, et du risque qu'il y avoit de s'approcher de notre demeure. Je ne jugeai pas à propos de répondre d'abord à sa demande, et sans autre compliment je le pressai de nous donner des Vivres et pour cet effet de retourner sur ses pas. Il n'ôsa résister ; nous étions deux contre un, bien armés, et encore plus résolus de ne pas le quitter un moment. Il nous avoüa qu'il avoit un Ours presqu'entier, et qu'il ne refusoit pas de le partager avec nous. Lorsque nous fûmes à l'endroit où il avoit caché cet Ours, nous en mengeâmes chacun un morceau cuit à demi, ensuite nous fîmes prendre le reste au Sauvage et à sa femme et les conduisîmes à l'endroit où nous avions laissé Mr. Fürst. Ce pauvre homme nous attendoit avec une impatience extrême. Quand nous arrivâmes il étoit prêt d'expirer ; vous pouvez imaginer qu'elle fut sa joyë lorsque nous lui dîmes que nous avions des Vivres et du secours ; Il mangea d'abord un morceau

1727 28 Avril morceau de l'Ours, nous mimes le pot au feu et primes du boüillon pendant toute la nuit que nous passâmes sans dormir de peur que le Sauvage qui n'avoit pas voulu coucher dans la
29 " Cabane ne décampât. Lorsque le jour fut venu, je fis entendre à cet homme qu'il falloit absolument qu'il nous menât à l'endroit où étoit la Chaloupe sur laquelle il avoit traversé ; et pour l'engager à ne pas nous refuser ce que je lui demandois, je lui dis que nous le traiterions fort mal, s'il ne tardoit à nous y conduire. La crainte d'être tué le fit bien vîte travailler à construire un traîneau sur lequel il mit son Canot ; il nous fit signe à Léger et à moi de le traîner, il vouloit sans doute nous fatiguer et nous obliger par là à renoncer à un secours qu'il nous vendoit trop cher. Nous aurions bien pû le forcer à porter lui-même le Canot ; mais cette violence ne me parut pas à sa place : il convenoit de ménager ce Sauvage, et tout ce que nous pouvions faire c'étoit de prendre avec lui des précautions pour n'en être pas les dupes ; je vous dirai dans ma huitième Lettre quelles fûrent

ces

ces précautions, et je crois qu'elle suffira pour vous apprendre la fin de mon Naufrage, et mon retour en France. 1737 29 Avril

Je suis toujours, avec un parfait attachement,

MON CHER FRERE

*Votre affectionné Frère*

EMMANUEL CRESPEL,
Récolet.

De Paderborn, le 24 Avril
1742.



# VOYAGES
## ET
# NAUFRAGE
## DU R. P. CRESPEL.



## Lettre Huitième.

MON TRES CHER FRERE,


E vous aurois envoïé le mois dernier la fin de ma Relation, si je n'avois été obligé d'aller passer quelques semaines à la Campagne ; je n'ai pû pendant toute cette absence trouver un seul quart d'heure que je fusse le maître d'emploïer à achever de conten-ter

1737
29 Avril

1737 29 Avril ter votre curiosité ; je revins seulement hier à Paderborn, j'ai fait ce matin quelques visites ; vous sçavez qu'il y en a d'indispensables, et je vous sacrifie le reste de cette journée.

J'exigeai du Sauvage et de sa Femme qu'ils marchassent devant nous, sous prétexte de nous frayer le chemin, mais je ne bornai pas là mes précautions avec eux, je leur dis que l'Enfant qu'ils avoient seroit trop fatigué dans cette route, qu'il falloit le mettre dans le Canot, et que nous nous ferions un plaisir de lui procurer ce soulagement.

Les cœurs des Pères sont partout les mêmes ; il n'y en a point qui n'ait obligation du bien que l'on veut faire à ses Enfans, et qui ne l'accepte avec plaisir. Le Fils de celui-ci fut pour nous un otage de la fidélité de ses Parens ; nous marchâmes plus d'une lieuë dans la neige, dans l'eau, ou dans les glaces, notre fatigue étoit extrême, mais l'espérance du fruit qui devoit nous en revenir nous soutenoit, et nous donnoit du courage : il ne nous fut pourtant pas possible de tirer toujours ce traîneau, nous succombâmes, et le Sauvage, touché de notre épuisement, prit le

le Canot sur ses épaules, le porta jusqu'à la Mer, 1737 29 Avril
et y fit d'abord entrer sa femme et son fils : il fut alors question de sçavoir qui de nous embarqueroit ; le Canot ne pouvoit contenir que quatre personnes, et par conséquent il n'y avoit qu'un de nous trois qui pût en profiter. Je m'offris d'abord à rester, et je dis à Messieurs Fürst et Léger de convenir ensemble lequel des deux partiroit ; chacun vouloit avoir la préférence sur l'autre, et craignoit d'échapper cette occasion d'éviter une fin malheureuse ; pendant qu'ils disputoient, le Sauvage me fit signe d'avancer, et après m'avoir dit qu'il imaginoit bien la cause de l'espèce de dispute qui s'étoit levée entre mes deux Camarades, il me déclara qu'il ne vouloit recevoir que moi dans son Canot, et sans me donner le tems de répondre il m'y entraîna avec lui, et gagna le Large.

Mrs. Fürst et Léger se crûrent alors perdus ; leurs cris exprimoient leur désespoir : je n'y pus résister, et je priai le Sauvage de rapprocher terre, afin que je pûsse dire un mot de consolation à mes Camarades. Lorsque je fus à portée

1737 29 Avril

tée d'en pouvoir être entendu. je me justifiai auprès d'eux en leur rapportant le discours du Sauvage, je leur conseillai de suivre la Mer, et promis, foi de Prêtre, qu'aussitôt que je serois arrivé à la Cabane des Sauvages j'irois au devant d'eux avec un Canot. Ils me connoissoient incapable de me rendre parjure, les assurances que je leur donnai les consolérent, et ils nous vîrent reprendre le Large sans inquiétude.

Ce jour là nous descendîmes à terre ; Le Sauvage prit son Canot sur ses épaules, le porta près du Bois et le mit sur la neige : Comme j'étois fatigué d'avoir été si long-tems à genoux dans le Canot, je me resposai sur une pierre au bord de la Mer, ensuite croïant que le Sauvage allumoit du feu pour coucher en cet endroit je pris mon fusil, deux avirons, et deux gros morceaux de viande que j'avois embarqués pour épargner à Mrs. Fürst et Léger la peine de les porter, et je montai sur des bordages de glaces qui avoient pour le moins six pieds de hauteur : je n'y fus pas plutôt que je vis que mon Sauvage et sa femme avaient mis leurs raquettes qui sont

des

les espèces de patins dont les Habitans du Canada se servent pour aller plus vîte sur la neige ; le Mari tenoit son fils sur ses épaules, et tous les deux couroient de toute leur force ; les cris que je poussai pour les arrêter, ne firent que redoubler la vitesse de leur course ; aussitôt je jettai mes avirons, je descendis les bordages, et avec ma viande et mon fusil je suivis leur piste assez de tems.

1737 29 Avril

En montant sur les glaces, je m'étais fait à la jambe droite une playë très considérable qui se renouvelloit dans ma course toutes les fois que j'enfonçois dans la neige, c'est à dire à chaque instant ; je ne pouvois plus respirer, et je fus plusieurs fois contraint de reprendre haleine et de me reposer sur le bout de mon fusil ; j'étois dans cette postûre lorsque j'entendis la voix de Mr. Léger ; cette rencontre nous causa à tous deux un plaisir extrême ; je lui dis ce qui s'étoit passé, et lui de son côté m'apprit que Mr. Fürst, accablé de fatigue, n'avoit pû le suivre, et qu'il étoit resté étendu sur la neige dans un endroit assez éloigné de celui où nous nous trouvions alors.

Dans

1787 29 Avril Dans toute autre occasion j'aurois volé à son secours, mais il étoit de la dernière importance de joindre notre fuïard ; Mr. Léger sentit comme moi combien nous risquions à tarder plus longtems de marcher sur ses traces.

Dans l'instant nous courûmes vers l'endroit où je sçavois qu'il s'étoit enfui, mais comme il avoit quitté la neige pour prendre le bord de la Mer, qui étoit basse et bordée de sable, nous fûmes arrêtés quelque tems : nous ne laissâmes pourtant pas de continüer notre chemin, et après un quart d'heure de marche nous retrouvâmes la piste du Sauvage qui avoit quitté ses raquettes, ne croïant pas sans doute que j'eusse pû le suivre jusques-là. Cette circonstance nous fit croire qu'il n'y avoit pas loin jusqu'à sa Cabane ; nous redoublâmes de vitesse, et lorsque nous fûmes auprès du Bois nous entendîmes un coup de fusil ; nous ne jugeâmes pas à propos d'y répondre, de peur que si celui qui l'avoit tiré étoit le Sauvage que nous poursuivions, il ne remît ses raquettes pour fuir avec une nouvelle vitesse, dès qu'il nous sçauroit si près de lui.

Nous

Nous continuâmes donc à marcher et, peu de tems après le prémier coup de fusil, nous en entendîmes un second ; celui-ci nous fit soupçonner que le Sauvage avoit envie d'allumer du feu dans cet endroit, et de s'y reposer avec sa femme et son fils, mais qu'il vouloit auparavant s'assurer que personne n'étoit à sa suite. Cette conjecture étoit fausse comme vous le verrez bientôt. 1737 29 Avril

Dix minutes après le second coup, nous en entendîmes un troisième dont nous vîmes l'amorce ; point de réponse de notre part : nous avançâmes en silence. Sur notre chemin nous trouvâmes une Chaloupe à laquelle on avoit travaillé la veille, et vingt pas plus loin nous vîmes une grande Cabane. Nous y entrâmes avec l'air qui convenoit à notre situation ; le ton de suppliant étoit le seul qui nous allât, nous le prîmes d'abord, mais l'Ancien, qui parloit françois, ne voulut jamais permettre que nous le continuassions : " Tous les hommes ne sont-ils " pas égaux, nous dit-il, du moins ne doivent-ils " pas l'être ? Votre malheur est un titre qui

" vous

“ nom de maladie ; et tous mes raisonnemens 1737 29 Avril
“ n'ont encore pû dissiper cette terreur dont
“ ceux que vous voïez dans cette Cabane sont
“ remplis. Ce n'est pas qu'ils soient insensibles
“ aux maux de leurs Frères ; ils voudroient pou-
“ voir les soulager, mais la crainte de respirer
“ un air corrompu s'oppose aux mouvemens de
“ leur cœur naturellement porté à la compas-
“ sion. Ils craignent la mort, non pas comme le
“ commun des Hommes, mais à un tel point
“ que, pour l'éviter, je ne sçai s'ils ne se ren-
“ droient pas coupables des plus grands crimes.
“ Voilà, dit-il, en me montrant un Sauvage qui
“ étoit derrière les autres, celui qui vous a man-
“ qué de parole, il vint ici vers le commence-
“ ment du mois, et nous conta la triste situation
“ où il avoit vû des François qu'il croïoit morts
“ alors, et aux quels il auroit volontiers donné
“ du secours si la corruption n'avoit pas été
“ parmi eux. Voilà l'autre, continua l'Ancien,
“ en me montrant celui après lequel j'avois
“ couru ; il est arrivé ici une heure avant vous,
“ pour nous avertir qu'il y avoit encore trois
“ François

[illegible] [illegible] Avril

" François vivans, qu'ils n'étoient plus dans le " voisinage de leurs Morts, qu'ils se portoient " bien, et qu'il croïoit qu'on pouvoit les secouri " sans craindre qu'ils apportassent avec eux le " mauvais air ; nous avons délibéré un instant : " ensuite nous avons envoïé un Sauvage vers " l'endroit où vous étiez pour vous indiquer pa " trois coups de fusil le lieu de notre demeure. " Au reste, vos Malades nous ont seuls empê- " chés de vous aller secourir, et peut-être y se- " rions-nous allés, si l'on ne nous avoit assurés " que le secours que nous pourrions vous en- " voïer ne vous serviroit de rien, et pourroit " nous apporter un grand dommage, puisque " votre Cabane étoit environnée et remplie d'un " air infecté qu'il seroit très dangereux de res- " pirer."

Un pareil discours dans la bouche d'un homme qui faisoit partie d'une Nation qu'un faux Préjugé nous fait croire incapable de penser et de raisonner, et à la quelle nous ôtons injustement le sentiment et l'expression, me surprit beaucoup. Je vous avouë même que pour avoir des Sauvages

Sauvages l'idée que je vous en donne, il ne m'a pas fallu moins que les entendre. 1737 29 Avril

Lorsque ce vieillard eut fini, je tâchai de lui exprimer toute la reconnaissance dont nous étions pénétrés ; je le priai d'accepter mon fusil que sa bonté et les ornements dont il étoit couvert rendoit préférable à tous ceux qui étoient dans la Cabane : je lui dis ensuite que la fatigue avoit empêché un de nos Camarades de nous suivre, et que ce seroit mettre le comble à ses bienfaits s'il vouloit envoïer audevant de lui deux hommes pour l'aider à se rendre auprès de nous. Mes instances furent inutiles ; les Sauvages craignent de sortir la nuit, et personne ne voulut entreprendre d'aller secourir Monsieur Fürst. On me promît pourtant que le lendemain on irait de grand matin ; ce refus me fit bien de la peine : l'Ancien s'en apperçut, et me dit pour me consoler, qu'il seroit assez inutile de vouloir chercher mon ami dans l'obscurité ; qu'il n'avoit point de fusil pour faire entendre où il étoit, et qu'il valloit mieux attendre que le jour fût venu. Monsieur Fürst passa donc la nuit

sur

1787 29 Avril sur la Neige où Dieu seul put le garantir de la mort, car dans la Cabane même nous endurâmes un froid inexprimable : jamais les Sauvages ne font du feu quand ils se couchent ; ils n'ont pas mêmes de couvertures, et par conséquent nous passâmes une très-mauvaise nuit.

30 " Le lendemain, comme nous nous disposions à aller au devant de Monsieur Fürst, nous le vîmes arriver ; nos traces l'avoient guidé, et pour nous joindre il avoit profité du tems auquel la Neige, durcie par le froid de la nuit, ne cède pas au poids de ceux qui marchent dessus ; notre prémier soin fut de le réchauffer, nous lui donnâmes ensuite quelque nourriture, et nous nous témoignâmes réciproquement le plaisir que nous avions de nous voir réunis.

Nous passâmes avec les Sauvages le vingt-neuf et le trente Avril ; ils sembloient être jaloux de ceux qui nous marquoient le plus d'attention, et ils tâchoient de se surpasser les uns les autres à cet égard. La viande d'Ours et de Caribou ne nous manqua point pendant ces deux jours, et l'on avoit soin de nous donner les endroits les plus

plus délicats ; je ne sçai si les devoirs de l'hospitalité sont mieux remplis par les Européens que par ces Sauvages, du moins suis-je tenté de croire que ceux-ci les remplissent de beaucoup meilleure grace. 1737 Avril

Le prémier de May, ils mîrent la Chaloupe à l'eau, nous embarquâmes tous, et mîmes à la voile. Le Vent nous manqua vers midi, environ à six lieuës de la grande terre : ce contretems m'affligeoit ; je craignois de ne pouvoir secourir assez tôt ceux de nos Camarades qui étoient restés dans le lieu de notre Naufrage ; cette crainte me fit prier l'Ancien de me donner deux hommes avec un Canot d'écorce pour gagner la terre. J'essaïai de l'engager à m'accorder ma demande, en lui promettant d'envoïer du Tabac et de l'Eau-de-vie à tous ceux qui étoient dans la Chaloupe aussitôt que je serois arrivé chez les François ; quelqu'envie qu'il eût de m'obliger, il tint conseil avant de me rien promettre ; et ce ne fut pas sans peine qu'on eut égard à ma prière On craignoit qu'un trajet de six lieuës ne fût trop long pour un Canot, 1er Mai

et

1737 1er Mai et l'on ne vouloit pas nous exposer à périr. Nous partîmes donc, et vers onze heures et demie du soir nous arrivâmes à terre. J'entrai dans la maison des François : le prémier que j'y apperçus fut Monsieur Volant, originaire de *Saint Germain en Laye*, mon ami, et Maître de ce Poste ; et je ne pouvois tomber en de meilleures mains : je trouvois dans un seul homme le désir sincère et le pouvoir réel de me rendre service. Il ne me reconnut pas d'abord, et en effet je n'étois pas reconnoissable ; dès que je lui eus dit mon nom, il me prodigua les marques de son amitié et le plaisir que nous eûmes de nous embrasser fut extrême de part et d'autre. Je lui dis d'abord à quoi je m'étois engagé envers les Sauvages, il remplit ma promesse, et chacun de nos libérateurs eut de l'Eau-de-vie et du Tabac. Ils n'arrivérent là que sur les dix heures du matin ; jusqu'à ce tems je fis à Monsieur Volant le récit de tout ce qui m'étoit arrivé, et j'insistai exprès sur le sort des vingt-quatre hommes qui étoient au Naufrage : mon ami en fut d'autant plus touché qu'ils étoient encore dans la peine. Aussitôt

il

il arma une Chaloupe pour aller les secourir, et pour tâcher de découvrir lui-même si quelqu'un des treize hommes du Canot vivoit encore. Lorsqu'il fut parvenu aux environs du lieu de notre Naufrage, il fit tirer quelques coups de fusil pour se faire entendre à ceux que nous y avions laissés ; en même tems il vit quatre hommes qui se jettérent à genoux, et qui les mains jointes le suppliérent de leur sauver la vie. Leurs visages décharnés, pour ainsi dire, le son de leur voix qui annonçoit qu'ils étoient sur le bord du tombeau, et leurs plaintes percérent le cœur de Monsieur Volant. Il avança auprès d'eux, leur fit prendre quelque nourriture, mais avec modération de peur de leur causer la mort en les rassurant tout d'un coup. Malgré cette sage précaution un de ces quatre hommes, nommé Tenguay, Breton d'origine, mourut après avoir bû un verre d'Eau-de-vie.

1737 2 Mai

Mon ami fit enterrer les vingt et un hommes qui étoient morts depuis que nous les avions quittés, et ramena les trois autres qui avoient résisté aux fatigues, à la faim et à la rigueur de

la

1757 8 Mai la saison : il s'en falloit pourtant beaucoup qu'ils fussent en parfaite santé ; l'un d'eux, nommé Tourillet contre-Maître, du département de *Brest*, avoit le cerveau troublé, et les deux autres nommés Baudet et Bonau, originaires de l'*Isle de Rhé*, étoient enflés par tout le corps.

La bonne nourriture qu'on leur donna, et les soins qu'on prit d'eux les rétablirent sinon parfaitement, du moins assez pour les mettre en état de partir avec nous pour *Québec*.

En revenant, Mr. Volant apperçut vers la Côte deux hommes qui paroissoient avoir été noïés, et quelques débris d'un Canot : il avança pour s'assûrer de ce qu'il appercevoit ; et par quelques coups de fusil, il voulut voir s'il y avoit quelqu'un en cet endroit : personne ne parut, on ne répondit point, et tout ce que je puis vous dire, c'est que les treize hommes du Canot sont morts de faim et de froid, puisque mon ami vit à quelque distance de la Mer une espèce de Cabanage qui prouvoit qu'ils étaient descendus à terre, et que n'aiant trouvé aucun secours, ils y étoient morts misérablement.

Je

Je crois qu'il est assez inutile de vous dire les 1737 Mai
mouvemens dont nous fûmes agités lorsque nous vîmes arriver les trois hommes échappés au Naufrage ; vous devez bien penser que cette entrevuë fut des plus touchantes, et que les larmes n'y furent point épargnées.

Après nous être bien tendrement embrassés, je leur demandai comment ils avoient pû vivre jusqu'à présent, et de quelle manière les autres étoient morts ; ils me dirent que le froid et la faim leur avoient enlevé une partie de leurs Camarades, et que l'autre avoit été rongée par des ulcères dont la vuë seule faisoit horreur ; que pour eux, manquant de nourriture, ils avoient mangé jusqu'aux souliers de leurs Morts, après les avoir fait boüillir dans la neige fonduë, et rotir sur des brasiers ; que cette ressource leur aïant manquée il avoient pris jusqu'aux culottes de peau de ceux que la mort leur avoit enlevés ; et qu'ils n'en avoient plus qu'une ou deux lorsque Monsieur Volant leur avoit apporté du secours.

Vous voïez bien que l'état de ces pauvres gens n'avoit pas été moins déplorable que le

nôtre,

ment, et peut-être auroient-ils souffert beaucoup plus que nous, ne fût-ce que par l'obligation où ils se trouvoient réduits de manger jusqu'aux dépouilles de ceux de leurs Camarades qu'ils avoient perdus. Nous restâmes près de six semaines à *Mingan*; nous emploiâmes tout ce tems à rendre grace à Dieu de nous avoir conservés au milieu de tant de dangers, et nous ne passâmes pas un jour sans implorer sa miséricorde pour les âmes des quarante-huit hommes qui avoient péri depuis notre Naufrage.

Le Sr. Léger nous quitta, et partit pour *Labrador*, dans le dessein de passer en France sur
8 Juin un Navire de *St. Malo*, et le huit Juin nous profitâmes d'un petit Bâtiment pour retourner à *Québec*. Le Vent nous fut si favorable que le
13 " treize au soir nous débarquâmes ; tout le monde fut étonné de nous revoir, on nous croïoit en France, et chacun s'empressa de nous demander le sujet de notre retour, et ce qui nous étoit arrivé depuis notre départ : Nous satisfimes au désir de ceux que leur attachement pour nous faisoit prendre part à tous ce qui nous regardoit.

Le

Le lendemain, on mit à l'Hôpital les trois 1737 14 Juin
Matelots que Monsieur Volant avoit été cher-
cher au lieu de notre Naufrage ; Monsieur
Fürst et moi fîmes chacun de notre côté ce qu'il
falloit pour nous rétablir entièrement. Dès
qu'on vit que je me portois un peu mieux on me
donna la petite Cure de *Soulanges*, que je desser- Sept.
vis pendant un an ; alors je reçus une seconde
Obédience pour repasser en France ; je m'em-
barquai pour cet effet en qualité d'Aumônier sur
le Vaisseau de Roi le *Rubis*, commandé par Mon-
sieur de la Jonquière, Capitaine de Haut-Bord.

Nous partîmes de *Québec* le vingt et un d'Oc- 1738 21 Oct.
tobre 1738, et le deux Décembre, nous entrâ- 2 Déc.
mes au *Port Louis*, en Brétagne, pour faire des
vivres qui commençoient à nous manquer ; nous
y restâmes environ vingt jours, et nous en sor-
tîmes le vingt deux du mois avec le Vaisseau 22 "
*Jason*, commandé par Monsieur le marquis de
Chavagnac, qui venoit de l'*Isle Roïale*.

Vers minuit, nous moüillâmes pendant près de deux heures sous *Belle-Isle* pour attendre le Vent, nous fîmes ensuite voile pour *Rochefort*,

et

1738 23 Déc. et nous arrivâmes le lendemain dans cette Ville, où mon devoir m'arréta jusqu'à l'entier débarquement.

Je partis quelques jours après pour *Paris*, d'où l'on m'envoïa à *Doüay* en Flandres ; j'y
1740 demeurai jusqu'au commencement de 1740, que l'on me nomma Vicaire de notre Couvent
25 Janv. d'*Avesnes* en Haynaut. J'y arrivai le vingt-cinq Janvier, le même jour que j'en étois parti il y avoit seize ans ; mes Supérieurs en m'envoïant dans cette Maison avoient compté qu'une résidence de quelques années dans mon Pays natal, achéveroit de me rétablir des fatigues que j'avois essuïées dans mes Voïages ; j'avois conçu la même espérance, mais il en arriva tout autrement ; mon estomac ne pouvoit plus supporter la nourriture de ce Pays, j'avois pour ainsi-dire contracté un nouveau tempérament, le repos m'étoit nuisible, et il falloit m'y accoutumer petit-à-petit.

Cela me fit solliciter auprès de mes Supèrieurs une Obédience pour retourner à *Paris* dont l'air me convenoit beaucoup mieux que celui de ma Province, on eut la bonté d'avoir égard à ma demande,

mande, et lorsque je fus parfaitement rétabli on 1741
me nomma Aumônier dans l'Armée de France, commandée par Monsieur le Maréchal de Maillebois.

Voilà, Mon cher Frère, la Relation de mes Voïages, et de mon Naufrage ; j'espère que vous en serez plus content que de celle que je vous avois envoïée d'abord. Au reste, vous devez être sûr que je n'ai rien avancé qui ne soit conforme à la plus exacte vérité.

Je voudrois bien que les bruits qui commencent à courir eussent quelque fondement ; j'aurois dans peu le plaisir de vous embrasser à Francfort, et de vous prouver que je suis et serai, toute ma vie, avec l'amitié la plus sincère,

MON CHER FRERE

*Votre affectionné Frère*

EMMANUEL CRESPEL,
Récolet.

De Paderborn le 18 Juin
1742.

# BIOGRAPHIE

DU RÉV. PÈRE

# EMMANUEL CRESPEL

—

On ne peut voir la vertu sans l'aimer,
FÉNÉLON.

—

## I

Le Canada avait été cédé à l'Angleterre; la guerre y avait partout laissé des plaies encore saignantes, et la mort, continuant son œuvre, éclaircissait tous les jours les rangs de ces vrais amis du pays, qui n'avaient pas déserté nos rives quand la colonie consentit à associer ses destinées à celles de la Grande-Bretagne.

Il y eut, hélas! dans ces jours nébuleux, quelques défections à ajouter aux calamités publiques. Sous prétexte de ne pas déserter

lé drapeau de la France, bon nombre de prêtres, de seigneurs, de nobles, de négociants, repassèrent en France. ou tentèrent de s'établir aux Isles-sous-le-Vent, et se dispensèrent ainsi de prêter l'appui de leurs lumières, de leurs talents, de leur industrie et de leurs ressources à une colonie jeune encore, et qui réclamait d'eux une fidélité plus grande et un dévouement sans bornes.

Cependant, le plus grand nombre des vétérans du sanctuaire, à l'instar du généreux chanoine, plus tard évêque Briand, sacrifièrent leurs intérêts matériels et demeurèrent constamment fidèles et sincèrement attachés à la cause du peuple Canadien.

Le R. P. Crespel compte parmi eux. Cet aimable et pieux enfant de Saint-François avait un de ces grands cœurs, comme il en faut aux jours calamiteux, s'oubliant devant les misères d'autrui, et sachant s'y associer pour les partager et en tempérer l'amertume.

Attaché au pays par la dignité dont il était revêtu dans son Ordre, par les fonctions

sacerdotales qu'il y exerçait depuis près de quarante ans, par la confiance que lui témoignait celui qui était destiné à consoler l'Eglise du Canada de sa viduité, comme par l'amitié et par les égards dont l'entouraient les citoyens de Québec, le révérend Père CRESPEL, alors même que le nouveau gouvernement semblait méconnaître ses services et ses aptitudes, ne voulut pas abandonner la ville où on lui avait témoigné, en tout temps, beaucoup d'estime et de sympathies. Il se soumit aux exigences d'une politique cauteleuse, mesquine et tracassière à l'extrême. Grâce à son amabilité et à ses bons offices, il sut conquérir le respect et les suffrages non seulement des Canadiens, mais encore des hommes éclairés de toutes les origines. Connaissant combien était délicate la position que les circonstances lui faisaient, il fut, envers le Clergé séculier, confrère fidèle et généreux, envers tout le monde, serviteur dévoué et empressé, comme il s'était montré, en d'autres temps, aumônier sensible et compatissant, pasteur chari-

table et pieux, envoyé consciencieux et partout apôtre accompli.

Mais c'est l'histoire succincte du P. Crespel qu'il faut tracer ici, non pas celle de son temps. A d'autres mieux renseignés, le soin de remplir les lacunes, d'apprécier son mérite et de faire son apothéose.

Né à Douai, en Flandres, vers 1703, le R. P. Emmanuel Crespel, avait de bonne heure admiré les vertus modestes des enfants du cloître. Il leur était redevable de tant de bonnes leçons et de tant de salutaires exemples, qu'il demanda à être associé à leurs travaux. Ses études terminées à l'antique collège de Douai, fondé au 16e siècle, par le cardinal Allen, il alla donc frapper à la porte d'un couvent de Frères mineurs de la stricte observance, appelés en France *Récollets* (1).

(1) Les FF. Récollets, appelés ailleurs *Pères de l'étroite observance*, sont des Franciscains réformés. Leur premier établissement, à Paris, date de 1605. Les Rois de France, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV favorisèrent ces Religieux. C'est ce dernier monarque qui fonda leur maison de Versailles, en 1678, les chargea de desservir

Il n'était encore que novice au couvent d'Avesne, jolie petite ville, réputée place forte, autrefois du diocèse de Cambrai, lorsque, désireux de s'associer aux œuvres des missionnaires chez les nations barbares, il obtint de ses supérieurs la permission de passer au Canada, pour s'y occuper de la conversion des nombreuses tribus indigènes qui en peuplaient les forêts.

Dès son entrée au monastère, le jeune lévite s'était montré zélé, soumis, ambitieux de souffrir et surtout propre à toutes les fonctions, comme le sont d'ordinaire les hommes doués de grands talents. Dans les dangers, il se montrait intrépide, calme et se possédant bien. Le livre qui nous reste de lui, *Sa Relation*, décèle un grand courage, servi par un esprit d'observation peu ordinaire et

---

ses armées en qualité d'aumôniers et les fit passer en Canada, en 1670.

Jean Bernardon, né à Assise, en Ombrie, en 1182, appelé *François (ou le François)* parce qu'il parlait bien la langue française, institua cet ordre de Religieux, en 1209. Il mourut en 1226 et fut canonisé, en 1228. *(Voir* GODESCARD, *Tome* VII, au 4 oct.*)*

par beaucoup d'expérience. Heureusement, nous avons en mains ces récits naïfs pour attester aussi son ardeur, sa sagacité et son esprit de sacrifice ; pour perpétuer son souvenir dans l'estime des populations envers lesquelles il a fait preuve d'un si beau dévouement.

Etant parti de la Rochelle, dès le mois de janvier 1724, si l'on en croit le rédacteur de la *Biographie Universelle*, il serait arrivé à Québec deux mois après. Avouons que, pour qui connaît la rigueur de nos climats, il y a ici peu de vraisemblance. Tout ce que nous pouvons affirmer c'est que le dévoué frère ne mit pied à terre en notre ville qu'au mois d'octobre seulement. Il fut bien accueilli à Québec, au couvent de Saint-Antoine-de-Pade, que dirigeait alors le Révérend Père Rémi (?), et par l'évêque, Monseigneur de la Croix de Saint-Valier, qui faisait alors sa résidence à l'Hôpital-Général, où il exerçait les fonctions de chapelain du monastère qu'il avait fondé quelques années auparavant.

Pendant près de deux années après son arrivée en cette colonie, le bon franciscain s'occupa, dans le calme de la solitude, à mûrir sa vocation et à compléter les études qui font le prêtre instruit et le religieux accompli. Il édifia tout le monde par son amour pour le travail, comme par son respect pour les règles de la discipline. Aussi, plusieurs années après son départ du couvent de Québec, ses supérieurs se plaisaient-ils encore à le citer comme un modèle de régularité et comme un homme animé d'une ferveur toujours soutenue.

Le révérend Père Crespel fut ordonné prêtre, à Québec, le 16 mars, 1726, dit le manuscrit de feu Monsieur Noiseux [1], et le 17, dit le révérend Père lui-même, dans sa relation (*Lettre Première*). Il avait été élevé au sous-diaconat d'abord, le 21 décembre précédent, et au diaconat deux jours après, le 23. Ces deux cérémonies avaient eu lieu dans la

---

(1) Liste chronologique des prêtres ordonnés au diocèse de Québec :—Québec, 1833.

modeste chapelle de l'Hôpital-Général de Québec.

## II

Après avoir reçu l'imposition des mains, le pieux lévite fut retenu à son couvent de Québec, pour s'y exercer à l'administration des sacrements et se former davantage aux devoirs de la vie religieuse. Car les Récollets se livraient à la fois aux exercices de la vie monastique et aux travaux du ministère extérieur. A l'accomplissement des devoirs de la vie claustrale, ils joignaient la prédication, la direction des consciences et surtout le soin des missions.

Les évêques ont eu en eux des auxiliaires laborieux et dévoués. Ils s'occupaient de l'instruction des fidèles et du ministère de la confession, de la visite des malades et en général des œuvres de miséricorde. Qui n'a ouï parler du dévouement de ces bons religieux qui, trop souvent, ne recueillaient que mépris dans le monde, en retour de

leur constante occupation au profit de leurs frères; de ces hommes pleins d'abnégation, renommés dans nos campagnes par l'ardeur de leur zèle, par leur intelligence des misères de l'âme, par leur courage dans les occasions périlleuses, et surtout par une compassion sans bornes pour tous ceux que les infortunes atteignaient!

On était heureux alors, comme aujourd'hui, de songer qu'il y avait au milieu de la ville des asiles où des âmes pures priaient pour tous; s'interposant entre le ciel et la terre, élevant constamment leurs mains vers le Seigneur et suppléant à la vie trop agitée des uns et à la négligence des autres; expiant les égarements de la multitude et attirant sur l'Etat, et sur les individus, les secours dont tous ont besoin et que le monde ne peut donner.

Heureux asiles! où les âmes lassées du monde pouvaient se reposer, où elles pouvaient se réfugier momentanément pour se soustraire aux séductions, aux occasions dont elles avaient connu les funestes effets! Heu-

reux asiles ! que respectaient nos pères, où tout en trouvant un refuge contre les tentations puissantes, ils pouvaient repasser dans leur cœur leurs prévarications et réparer, par des sacrifices pénibles à la nature, il est vrai, le temps perdu dans des égarements coupables. (PICOT, *Tom.* Ier.)

Au mois d'octobre 1727, le R. P. Crespel fut envoyé au fort Richelieu, appelé plus tard fort Sorel (1) d'où il desservait la paroisse de Saint-Pierre et donnait ses soins aux familles de la Visitation de l'Ile Dupas (appelée alors Ile de Saint-Antoine), de Sainte-Geneviève de Berthier, et autres lieux circonvoisins, qui, bien que récemment érigés en paroisses, n'avaient pas, dans le temps, l'importance qu'ils ont acquise plus tard.

Il avait remplacé à ce poste M. Jean-Baptiste Arnaud, qui n'y avait fait qu'un

---

(1) Du nom de Sieur Pierre de Saurel, descendant d'une ancienne et noble famille de Picardie, officier au Régiment de Carignan. Il avait épousé, en cette colonie, mademoiselle Catherine LeGardeur, de la famille de Repentigny. C'est lui qui commandait l'arrière-garde, lors de l'expédition que le Marquis de Tracy avait entreprise contre les Iroquois.

assez court séjour. Il y résida jusqu'au mois d'octobre 1729, qu'il en partit, à la voix de ses supérieurs, remettant, pour un moment, la desserte de ce lieu au R. Père Verquailles, dont les travaux et les courses apostoliques occupent une belle place dans l'Histoire de l'Eglise du Canada.

A Sorel, comme à Québec, on oublie probablement aujourd'hui les services que le Révérend Père Crespel a rendus et les entreprises auxquelles il s'est associé. Nos ancètres, hommes d'action et d'inspiration, écrivaient peu. Toujours en activité, ils ne s'occupaient pas de faire savoir au monde que chaque jour ils remplissaient leurs devoirs. Aujourd'hui, ce n'est plus cela. Comme l'a dit quelque part Lord Brougham, plusieurs publient le peu qu'ils font, pour faire croire qu'ils font davantage et pour détourner les regards de ce qu'ils ne font pas. Nos pères n'avaient pas à leur portée des journaux béants, ni des éditeurs complaisants, disposés à donner de l'ampleur à leurs paroles et des proportions merveilleuses à des actes journaliers que

prescrit le devoir. Heureusement, la tradition orale n'a pas laissé périr certains faits qui, en petit nombre il est vrai, mais accomplis sans bruit et recueillis avec édification, ont ainsi échappé au naufrage.

Le R. P. Chrysostôme Dugast ([1]) lui-même, un digne enfant du Séraphique Père François d'Assise, se plaisait à dire que son oncle, le Rév. Père Jean-Baptiste Dugast, auquel il devait son éducation, avait eu le R. P. Crespel pour voisin à Sorel ; qu'il était fort constant au travail, se suffisant partout à lui-même et que son ministère était très fructueux.

---

([1]) Le R. P. Théophile Dugast, dont le nom en religion était frère Jean-Chrysostôme, desservit la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska de 1775 à 1804. Il y mourut le 14 octobre. Son oncle, Jean-Baptiste Dugast, qui avait en partie fait son éducation, était fils de sieur Vincent Dugast, percepteur des revenus de MM. les Seigneurs de Montréal. En 1714, il passa de la desserte de l'Islet de Notre-Dame de Bon-Secours à la cure de Saint-François du lac Saint-Pierre, qu'il ne laissa qu'en 1761. En 1779, le R. P. Chrysostôme redevint curé de Saint-François, desservant la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska jusqu'à 1782, qu'il se retira à Saint-Michel, où il mourut le 14 octobre 1804. Il était né à Saint-François et avait passé en Europe pour y recevoir l'ordination. Il revint à la colonie en juillet 1773.

C'est de lui qu'on apprit qu'il gouvernait seul son frêle canot, soit en allant visiter les malades dans les Iles du Lac Saint-Pierre, à Berthier et aux autres postes circonvoisins, soit en allant remplir ailleurs les devoirs de sa desserte étendue et difficile. Il nous citait, entre autres, que le R. P. Emmanuel, plein de confiance en Dieu, n'emportait jamais de provisions, comptant uniquement sur la Providence, qui *nourrit les oiseaux du Ciel, eux qui ne sèment point.*

Un jour, c'était un samedi, partant pour une mission, il avait approvisionné sa frêle embarcation de quelques victuailles, mais il s'en repentit aussitôt et prit la résolution de tout distribuer aux premières familles qu'il rencontrerait en mettant pied à terre : ce qu'il accomplit, en effet. Tout le monde, le voyant distribuer son pain, crut que son repas était fait ; on n'offrit rien à l'austère religieux qui ne se plaignit point, resta à jeun tout le jour et ne prit d'aliments que le lendemain, à l'issue du service divin.

Dans son opuscule, on voit qu'il s'était, dès

longtemps, habitué à souffrir toutes sortes de privations, et qu'il pouvait aider aux autres à les supporter. Cet amour des souffrances était autant le fruit de sa vie laborieuse que de ses méditations et de ses efforts continuels pour se conformer aux leçons de saint François d'Assise.

En le retirant de sa desserte de Sorel, où il s'acquittait de ses devoirs de missionnaire avec un zèle inimitable et avec une modestie qui attirait sur lui et sur ses ouailles les bénédictions du Ciel, ses supérieurs le jugèrent hautement qualifié pour aller, à titre d'aumônier, suivre les hasards d'une expédition lointaine.

Suivant le désir du gouverneur, M. de Beauharnois, le R. P. Crespel fut associé, en qualité d'aumônier, à une troupe dirigée contre les Ontagamis, vulgairement appelés "les Renards," nation indomptable et féroce, qui habitait dans le Wisconsin, à l'ouest du lac Michigan, et que les perfides Iroquois avaient réussi à soulever contre les Français. Ces barbares avaient oublié les leçons

que leur avaient données, en 1712, le vaillant DuBuisson, qui commandait alors au Détroit. Cette petite troupe, conduite par M. De Lignery, se composait de douze à treize cents miliciens Canadiens et de Sauvages de diverses nations. L'expédition partit de Montréal, le 5 juin, 1728, s'avança, dans les derniers jours d'août, jusqu'aux forts les plus avancés des Ontagamis, situés *sur les bords d'une petite rivière qui se jette dans l'Ouisconsing, à environ trente lieues de l'embouchure de cette dernière, dans le Mississipi.*

Comme les bourgades principales, situées en deçà du petit Lac des Renards, ce poste était désert et la troupe dut se borner à le ravager comme aussi le territoire avoisinant. Poussant trop loin le désir d'anéantir tous les Outagamis, on avait fait des démonstrations bruyantes qui firent connaître l'arrivée des Français sur le territoire des Renards; et ces barbares, peu disposés à attendre l'ennemi, qui s'avançait sur eux avec un appareil formidable, s'étaient hâtés de fuir avant l'arrivée des troupes. Le R. P. Crespel

a donné le sommaire de cette excursion dans sa lettre deuxième.

## III

Cette expédition, qui n'avait eu aucun résultat avantageux, étant terminée, le R. P. Crespel, que son humeur accommodante et ses talents variés rendaient propre à tout, fut envoyé, comme aumônier, au Fort-Niagara, ouvrage militaire construit sur l'emplacement de l'ancien fort érigé par LaSalle Ce poste avait successivement été desservi par les RR. PP. Hennepin, de la Ribcurde, Membré, Watteau, de Lamberville, Pierre Milet et autres missionnaires.

Peu de temps après, le R. P. Emmanuel fut envoyé à Catarakouÿ. Il y demeura deux ans, exerçant son ministère auprès des troupes que le Roi de France y entretenait. On sait qu'à cette époque, une petite garnison était chargée de la défense de chaque fort et qu'un missionnaire, le plus ordinaire-

ment un Père Récollet, y stationnait, avec les troupes, à titre de chapelain ou d'aumônier.

En 1735, il fut chargé de remplacer son confrère, le R. P. Bernardin de Gannes-Falaise, au fort Saint-Frédéric, que les Français avaient bâti trois ou quatre ans auparavant, sur la rive Sud du Lac Champlain, pour protéger Montréal contre les incursions des colons de la Nouvelle-Angleterre [1]. Comme il était exposé à des privations et à un état de gêne continuel, au milieu des vicissitudes de la guerre, le rév. Père ne put, à son grand regret, donner que peu de temps à l'œuvre de la conversion des Indiens, à laquelle il eût voulu se dévouer entièrement. Il ne séjourna qu'un an à cet endroit : le Rév. P. Verquaillé, en allant le remplacer, en 1736, lui remit une obédience de son Pro-

---

(1) Ce Fort fut d'abord appelé Saint-Frédéric pour faire honneur au ministre d'Etat, M. de Maurepas ; mais on l'a appelé plus tard " Fort Beauharnois ", parce qu'il avait été élevé sous l'administration du gouverneur de ce nom. C'est le même qui a été désigné plus tard sous la dénomination de *Pointe à la Chevelure.*

vincial, qui lui ordonnait de repasser en France. Sans hésiter aucunement, le laborieux missionnaire quitta le champ du travail où il trouvait tant de consolations en retour de ses sacrifices, et se rendit à Québec.

Le 3 novembre, même année, le pieux Récollet s'embarqua sur le vaisseau LA RENOMMÉE (*Lettre Troisième*), et après une dizaine de jours de navigation difficile, qui déconcerta le capitaine du vaisseau, il fit naufrage, le 14, près de l'Isle d'Anticosti. L'équipage et les passagers, s'étant jetés dans une chaloupe ouverte, parvinrent au rivage après avoir couru mille dangers. Mais bientôt, épouvantés par la rigueur du climat d'un vaste pays désert, dont ils avaient tant de fois entendu parler comme d'une terre absolument inhospitalière, n'ayant des provisions que pour trente ou quarante jours, éloignés de tout secours, ils se décidèrent à tenter de gagner la terre ferme.

Aucun vaisseau ne devait passer de ce côté avant six mois ; il fallait songer à se procurer des provisions pour attendre jus-

qu'au printemps. Le seul moyen qu'il leur restait était de gagner Mingan, sur la terre du nord ; mais, pour y arriver, il leur fallait faire au delà de cinquante lieues de navigation dans la saison la plus rigoureuse de l'année, avec une chaloupe découverte et déjà avariée. Néanmoins, comme il n'y avait pas d'autre parti à prendre, il fallait se décider. Quarante d'entre eux, résolus à tout braver pour échapper à une mort inévitable, entreprirent ce voyage après avoir dit un touchant adieu à ceux qu'ils laissaient derrière eux, promettant bien de leur envoyer du secours le plus promptement possible. Le R. P. Crespel était du convoi. Comme il connaissait quelque peu le langage des sauvages du pays, il pouvait être d'une grande utilité à ses compagnons d'infortune.

Après plusieurs jours d'une navigation difficile, par un froid excessif, pendant lesquels le canot qui les accompagnait, monté par treize personnes, fut englouti dans les flots, avec ceux qu'il portait, le Révérend Père et ses compagnons, se trouvant en-

tourés de glaces, et la neige commençant à tomber en grande abondance, durent se résigner à renoncer à leur projet, et songer à se bâtir une hutte dans l'endroit où ils étaient, afin d'y passer l'hiver.

L'esprit ingénieux du bon Récollet leur fut grandement utile en cette circonstance. Il aidait ses compagnons, il partageait leurs souffrances; et le calme qu'il montrait inspirait aux plus faibles une confiance qui leur donnait la force de supporter leurs maux. Il raconte lui-même les péripéties de leur triste naufrage dans ses lettres avec une simplicité touchante. Mais le langage, quelque énergique qu'il soit, ne peut rendre qu'imparfaitement des souffrances aussi pénibles et aussi prolongées. Nul, en effet, ne peut dire les angoisses terribles, les tourments affreux et les douleurs poignantes qu'eurent à endurer ceux dont se composait cette petite troupe jetée *par la tempête sur ces plages désolées* C'est ainsi qu'ils passèrent l'hiver dans l'état le plus affreux, en proie aux horreurs de la faim, sans rien avoir pour se protéger contre

l'inclémence d'un climat rigoureux, dans cette contrée sauvage et loin de tout secours, de toute relation possible avec leurs semblables, pendant près de six longs mois. Le plus grand nombre périt après avoir éprouvé d'indicibles tortures, par suite de la rigueur de l'hiver, du manque de nourriture, de la privation d'eau potable, de feu, enfin, de tout ce qui est nécessaire à la vie.

Au mois d'avril, 1737, les pauvres malheureux délaissés virent un sauvage à quelque distance de leurs huttes. Tout aussitôt l'homme à peau rouge qui les avait aussi entrevus, s'enfuit à l'approche des blancs qu'il croyait atteints de maladies pestilentielles. Quelques-uns d'entr'eux néanmoins réussirent à le suivre, mais de bien loin, et arrivèrent enfin, plus morts que vifs, à sa cabane où ils trouvèrent quelques secours. Les autres les y suivirent bientôt, et, après quelques jours d'un repos indispensable, s'étant un peu réconfortés, ils allèrent au secours de leurs frères restés dans l'Ile ; la plupart, hélas ! étaient morts. C'est alors

qu'ils revinrent à Québec, où ils arrivèrent au mois de juin, livides, émaciés, épuisés, exténués par les fatigues et les privations de toutes sortes qu'ils avaient endurées.

Tout le monde fut surpris de les revoir; on les croyait en France. Le récit de leurs infortunes se répandit bientôt partout; les pauvres naufragés devinrent alors l'objet de toute sorte d'attention et de soins empressés de la part de leurs concitoyens, qui s'évertuaient à leur faire oublier, par leurs égards et leur bienveillance, le délaissement et les privations qu'il leur avait fallu subir pendant si longtemps.

Le 21 octobre, 1738, après s'être un peu remis de ses longues souffrances, le rév. Père Crespel se rembarqua pour la France sur le vaisseau du Roi, LE RUBIS. Il n'avait presque pas cessé d'exercer le ministère depuis son retour des côtes inhabitées du fleuve, quoiqu'il fût presque toujours dans un état voisin de l'épuisement complet. La traversée, cette fois, fut plus heureuse; et, le 2 décembre, il prit terre à Port-Louis, en Bre-

tagne. Le séjour assez prolongé sur un vaisseau faillit encore lui coûter la vie. Il se vit de nouveau à deux doigts de sa fin. Mais s'étant assez promptement rétabli, il put se transporter ensuite à Douai, sa ville natale, et retourner, bientôt après, à son couvent d'Avesne, où il ne fit, toutefois, qu'un assez court séjour.

Cependant, les fatigues avaient tellement dérangé son estomac qu'il dut, quelque temps après, se rendre à Paris pour suivre un traitement. On s'aperçut bientôt que les souffrances n'avaient pas tellement épuisé ses forces qu'il ne fût possible encore de le ramener à la santé et que, chez lui, la force physique et la force morale étaient toutes deux supérieures à la mauvaise fortune.

Lorsque le Père Crespel fut rétabli, on le nomma aumônier dans l'armée du Maréchal de Maillebois (1), auquel le Roi Louis XV venait de conférer ce titre pour avoir soumis,

---

(1) Jean-Baptiste DesMarets, marquis de Maillebois, était petit-fils du grand Colbert. Il mourut en 1762, à Paris.

en moins de trois semaines, l'Ile de Corse qui était toujours en guerre avec les Génois. C'est en cette qualité qu'il commanda en Allemagne et en Italie, où il alla, en 1742, cueillir de nouveaux lauriers, en défendant les droits de l'Infant dom Philippe, depuis duc de Parme, et achever d'établir sa réputation de vaillant soldat et d'habile tacticien.

Le Révérend Père était à Paderborn, dans la Prusse Rhénane, quand *il écrivit sa Relation*, en 1752, dit la *Biographie Universelle*, ce qui est évidemment une erreur, ses lettres ayant été écrites dans la première moitié de l'année 1742, comme il est aisé de s'en convaincre, en jetant les yeux sur le volume. Cette relation parut sous ce titre : VOYAGE AU NOUVEAU-MONDE ET HISTOIRE INTÉRESSANTE DU NAUFRAGE DU R. P. CRESPEL, Amsterdam, (Paris), 1757, en un vol., *in*-12.

Ce livre plait davantage par le récit des malheurs de l'auteur que par les détails qu'il fournit sur les pays qu'il a visités, disent les bibliographes. Cependant, il est précieux sous plusieurs rapports pour le lecteur cana-

dien, puisqu'il rappelle les noms de plusieurs membres de familles, alors bien connues, et dont les descendants vivent encore parmi nous. Les récits du Révérend Père Crespel sont graves et simples; mais, en les lisant, l'esprit ému par le spectacle des scènes navrantes qu'il raconte et par les détails de l'agonie prolongée de ses malheureux compagnons d'infortune, oublie entièrement la phrase et le style pour ne s'occuper que des souffrances qu'ils eurent à endurer.

**Mens immota manet.........**

En effet, qui pourrait refuser sa compassion à tant de misères, supportées avec une patience si remarquable, même dans les moments les plus critiques, dans ces heures de détresse absolue, où toute espérance paraissait faire défaut, et où il ne restait plus de place, ce semble, que pour le désespoir? Le sentiment chrétien ne les abandonna cependant point; et, grâce aux exhortations de l'héroïque Père Récollet, ceux que la mort emporta moururent avec résignation

à la volonté de Dieu. Ceux qui restaient se préparaient à subir le même sort lorsque la Providence vint enfin mettre un terme à leurs maux et les arracher à une mort inévitable.

## IV

Le Révérend Père Crespel revint en cette colonie en 1752. Il s'y montra, comme auparavant, plein de ces ressources de caractère et d'esprit qui créent les moyens. Environ deux ans après, il était appelé à diriger le couvent de son Ordre, à Québec.

Le R. P. Emmanuel s'était déjà distingué par un grand attachement à l'évêque de Québec, qui, naturellement, lui donnait toute sa confiance et son estime. Il en était bien digne, puisqu'il avait usé sa santé et ses années au service de la cause de l'Eglise, celle qui savait reconnaître et apprécier ses mérites. Il fut donc nommé, au mois d'octobre, 1758, commissaire-provincial de l'Ordre des Récollets, en remplacement du R. P. Maurice Imbault. En vain il fit représenter que ses infirmités ne lui permettaient

plus de remplir ces fonctions : il lui fallut acquiescer aux vœux de ses frères.

Rarement choix plus heureux rencontra davantage l'approbation des Récollets de toute la Province et des Canadiens. Le clergé, les citoyens même, s'empressèrent de le féliciter sur son élévation à un poste où ses vertus et ses talents l'appelaient depuis longtemps. Lui, oublieux de ses mérites, ne se félicitait que d'une chose. C'était de pouvoir faire plus de bien encore que par le passé et de faire servir son autorité et son influence à secourir les malheureux. C'est avec eux qu'il partageait son pain, mais, tout en fortifiant le corps, il n'oubliait pas de faire entendre à l'oreille du nécessiteux les enseignements de celui qui naquit pauvre pour apprendre aux hommes à supporter leurs misères.

Cependant la guerre continuait à désoler nos paisibles campagnes. Le sort de la colonie fut longtemps indécis. L'humble Récollet se trouva, par la nature de sa charge, lié à l'administration de la chose publique,

aux négociations, aux affaires particulières et aux délibérations des colons, dans une des plus grandes crises qu'ils eussent encore traversées. Il prévoyait déjà que de nouvelles destinées allaient commencer à s'accomplir pour lui et pour ceux avec lesquels il avait vécu pendant plus de trente ans.

Bientôt, en voyant le sort des Canadiens délaissés et méconnus, ses regrets n'eurent plus de bornes. Comme nous l'avons déjà remarqué, un grand nombre d'hommes influents et haut placés abandonnèrent le toît de leurs ancètres pour retourner vers les rives de la mère-patrie, qui les avait indignement oubliés à l'heure des derniers combats et des luttes suprêmes. Au moment où leurs compatriotes allaient passer sous une domination étrangère et où le peuple allait avoir besoin de leur appui, ils se hâtèrent de les priver de leur protection et de leurs lumières, et livrèrent à la cupidité et au despotisme du plus fort des compagnons d'armes que tant de fois ils avaient défendus sur le champ de bataille.

## V

**L'amitié disparaît quand l'intérêt commence.**

La France avait trahi la colonie, et l'égoïsme, descendant des degrés du trône, allait s'installer jusque dans les rangs du peuple ; les frères délaissèrent leurs frères ! Nos pères souffrirent tout ! Heureusement, il leur restait des défenseurs. Un grand nombre furent fidèles aux intérêts de la colonie et ne pouvant plus la protéger par le glaive, ils voulurent au moins lui conserver l'appui de leur parole et de leurs lumières. C'est surtout parmi le clergé que le peuple trouva des défenseurs intelligents et dévoués, toujours prêts à se sacrifier pour le bien de ceux qui leur étaient confiés. Le R. P. Crespel fut de ce nombre. Dans ses voyages, dans les périls, aux heures d'angoisses, il avait fait preuve de modération d'esprit, de sagacité et de fermeté. Aussi, tout le monde reposait-il confiance en lui.

Pendant tout le temps qu'il fut supérieur ou gardien du couvent de Saint-Antoine-de-

Pade, et à Québec, dans sa paisible réclusion, l'humble enfant de Saint-François montra constamment une patience inaltérable, une douceur sans pareille, une aménité constante à l'endroit des sujets anglais qui le raillaient, lui et les siens, d'une manière parfois impitoyable. Hâtons-nous de dire qu'à cette époque, bon nombre des enfants d'Albion, que l'appât du gain avait attirés sur nos rives, à la suite de leurs frères d'armes, ne se distinguaient ni par leur tolérance, ni par leur libéralité. Aussi, leur incivilité et leurs manières hautaines et par fois rudes, tranchaient-elles fortement avec l'urbanité et les égards auxquels les gentilshommes français avaient accoutumé nos populations. Mais le R. P. Emmanuel savait trouver dans son esprit des répliques aimables et piquantes aux lazzis, aux réflexions peu courtoises et par fois messéantes qu'on se permettait sur sa personne, sur son costume, sur ses confrères ou sur les ordres religieux, dont les nouveaux venus avaient des idées inexactes.

Le R. P. Crespel savait que des particuliers,

gens à vues trop étroites pour apprécier les résultats de son établissement au milieu d'une ville de l'importance de Québec, jalousaient aux pauvres religieux mendiants et l'air qu'ils respiraient et la place qu'ils occupaient au soleil, et qu'ils convoitaient jusqu'à leur asile, leur mâsure et leurs modestes cellules ; mais il souriait de bon gré à tout cela, ajoutant qu'un Récollet ne doit pas seulement savoir souffrir, mais encore l'apprendre aux autres.

Un jour qu'on lui laissait entendre que les Anglais enviaient de plus en plus la possession de son jardin et le bosquet d'ormes majestueux qui ombrageait son humble toit, il répondit : — « Je suis vraiment surpris qu'on puisse être jaloux de la fortune d'un Frère mendiant !... » et, un instant après, il ajouta : « peut-être apprendrons-nous bientôt que quelqu'un d'entre eux a l'ambition de porter notre froc (1) ! »

(1) Les Récollets disaient toujours *notre froc, notre livre*, etc., pour exclure toute idée de propriété. Ils ne devaient avoir que ce qui leur était absolument, strictement nécessaire et ne possédaient qu'en commun.

Aux enfants du cloître, ce bon religieux rappelait sans cesse qu'il fallait faire du bien à tout le monde, mais plus spécialement aux enfants du sol, par reconnaissance pour les services reçus, pour les bons traitements dont ils avaient été l'objet de leur part ; et aux Anglais aussi, répétait-il, faites leur tout le bien possible, par amitié, par religion et pour dissiper leurs préjugés contre la vie monastique qu'ils ne connaissent pas du tout.

Dévoué, dès sa jeunesse, aux travaux des missions auxquelles il avait consacré sa vie, le R. P. Emmanuel n'oublia jamais que tant qu'il restait des infidèles à convertir, c'était pour lui un devoir impérieux de travailler à leur procurer le don précieux de la Foi. Aussi son zèle, sous ce rapport, ne connaissait-il pas de bornes. Retenu par ses devoirs loin de ses pauvres sauvages, qu'il eût voulu ramener à Dieu, il s'efforçait au moins de communiquer son ardeur et son dévouement aux bons religieux qui se préparaient à leur porter les leçons de la religion ; il leur rappelait la grandeur de leur vocation, la subli-

mité de leur œuvre ; et, comparant son sort au leur, il regrettait de ne pouvoir plus, comme eux, et comme les premiers apôtres, exposer sa vie et répandre même son sang pour faire connaître aux enfants de la forêt et des rivages lointains les vérités consolantes de l'Evangile.

Etant tombé malade, le bon Père se montra soumis à la volonté de la Providence. Sa patience inaltérable, sa douceur exemplaire, sa piété extraordinaire édifièrent jusqu'à la fin les personnes qui le visitèrent. Un grand nombre venaient se recommander à ses prières. L'humble Récollet les recevait tous avec affabilité, leur parlait du Ciel, de l'Eternité, et leur rappelait que la vie n'est qu'un exil, et que, pour mériter les faveurs célestes, il faut non-seulement savoir prier, mais aussi savoir souffrir.

Il mourut, à Québec, le samedi, 28 avril, 1775, âgé de plus de 72 ans, après avoir passé près de cinquante années en religion.

Il fut inhumé le 1er mai, sous le sanctuaire de la chapelle Sainte-Anne de la Basilique.

## VI

Voilà, certes, comme on le disait dans le temps, une carrière bien remplie ; on peut appliquer, à ce vénérable disciple de Saint François, la sentence qu'écrivait Velleius Paterculus, en préconisant une des illustrations de son temps, car l'intégrité de sa vie, la pureté de sa conduite, son beau caractère, y sont heureusement représentés. *Vir innocentissimus, proposito sanctissimus, tantis que adornatus virtutibus quantâ perfectâ naturâ et industriâ mortalis conditio recepit.*

Au milieu du deuil général que causa sa mort, un lettré du temps publia l'épitaphe suivante :—

*Hic jacet in tumulo celeber virtute sacerdos,*
*Hic una gentis pectora juncta manent.*
*Semper amore Dei casus toleravit iniquos,*
*Protector que simul pauperis ille fuit.*

Qu'un autre nourrisson des muses avait ainsi traduite :

**Ci-gît dans le tombeau un prêtre dont toujours**
**La vertu, la piété,**

Ont de tous ses travaux accompagné le cours ;
Qui, dans l'adversité,
Souffrit tout pour son Dieu et fut toujours l'appui
Des pauvres affligés ;
Nos cœurs vers sa tombe volent en foule avec lui (1).

Peu de temps après on publia à son sujet les vers suivants :

........................................Quis jacet hic ?—
Emmanuel Crespel, Flandrinus, in urbe Duaco,
Natus, sed factus presbyter, hic, Quebeci,
Quo juvenis venit, Christi vigilantis amici,
Sancti Francisci jam sibi veste datâ,
In virtute prior, Quebeci, tunc ordinis omnis,
In Canada meritò hic caput ipse patrum,
Qui decus et lumen, qui laus et gloria fratrum,
Qui paupertatis dulce levamen erat,
SeptVagInta binos annos, jaM CLaVsIt aprILI.
VIgIntI nona, soLe nItente DIe
Inde, die et primâ Maii surgenda sepulta
Hic locus ossa fovet, spiritus astra tenet.
Cœtera noscere cupis, lector ? tibi singula dicent
Candor et integritas Religio que viri.

## VII

Les *lettres* du R. P. Crespel furent imprimées de son vivant. Elles furent reproduites en Canada, par les soins de la famille

(1) Nous avons reproduit exactement ce vers quelque défectueux qu'il paraisse.

Volant de Saint-Claude. Le bon Récollet, qui n'avait eu aucune part à leur publication en France, abandonna tout le soin de leur reproduction à de complaisants amis. Il souriait aux compliments qu'on lui adressait sur le récit naïf et intéressant de son naufrage et de ses souffrances et ne comprenait pas qu'on y pût attacher de l'importance. « Faites prier pour ceux qui sont morts dans ce naufrage et ce livre aura eu son utilité, disait-il quelquefois ». Sa modestie lui faisait dire que ce n'était pas un livre qu'il avait écrit et qu'il n'avait pas eu la prétention d'en écrire un.

L'authenticité de cette relique d'un autre siècle lui mérite quelque considération. Le caractère de cet écrit, la simplicité de l'écrivain, sa véracité parfaite, comme aussi l'estime que lui accordèrent tous les gens de bien, vaudront toujours à cette série de lettres un bon et sympathique accueil, nous n'en doutons aucunement.

La Relation du naufrage du R. P. Crespel fut publiée sous ce titre : *Voyages du R. P.*

EMMANUEL CRESPEL *dans le Canada et son Naufrage en revenant en France, mis au jour par le Sr Louis Crespel, son frère. A Frankfort sur le Meyn, chez Henry Louis Brœnner*, MDCCXLII, (1742). C'est l'édition que nous reproduisons. Une autre édition porte le même titre, c'est celle d'Amsterdam (Paris), 1757, in 12 *mo.* C'est toujours la reproduction entière des huit lettres de l'auteur, écrites à Paderborn, entre les époques du 10 janvier au 18 juin, 1742, et adressées à son frère.

Le livre fut plus tard traduit en allemand (1) puis, ensuite, en anglais, sous ce titre : « *Crespel's Travels in North America*, London, 1797. » Le savant Dr Shea, de New-York, a réédité l'opuscule, à New-York, en 1868, sous le titre : *Perils of the Ocean.*

Puisqu'il a été lu avec avidité à l'étranger, nul doute que ce petit travail intéresse au même degré les habitants de cette province. La lettre du frère du pieux Récollet, que

(1) REISENNACH CANADA, in 12*mo*, *Frankfurt*, 1754.

nous laissons subsister au commencement du volume, montre que l'auteur n'avait aucune prétention littéraire et que les faits pour lui étaient plus importants que les agréments du style. D'ailleurs, disons à la décharge de l'écrivain, que ces lettres n'étaient pas destinées à la publicité, et qu'en les reproduisant par la presse, l'éditeur faisait violence à la modestie du R. Père, qui crut, néanmoins, sur avis, devoir déférer à l'amitié.

Pour nous, ce livre, a un mérite de plus que pour l'étranger. Ce naufrage sur l'Ile d'Anticosti, en 1736, est un événement qui intéresse l'histoire de notre pays ; c'est la narration des souffrances d'un grand nombre de nos compatriotes, racontées par un bienfaiteur, par un ami, qui avait vécu au milieu d'eux et qui avait partagé leur mauvaise fortune. C'est le récit d'un homme que nos ancêtres ont connu et estimé et qui avait identifié ses intérêts aux leurs. Aussi pouvons-nous dire que ces pages intéressantes ont été plusieurs fois transcrites dans les familles. Nous en avons vu des copies dans

[illegible] Trois-Rivières [illegible]

[illegible]

[illegible] 186[illegible]

[illegible] pag. [illegible]. Mais [illegible]

[illegible]

[illegible]

Les [illegible] reproductions font voir que [illegible] intéressantes par le détail historique qu'elles fournissent [illegible] des vertus dont elles sont empreintes. Mais les feuilletons, comme les publications périodiques [illegible] portent [illegible] les ouvrages qui méritent [illegible] se dispersent [illegible] et ne se rencontrent plus que dans les rares collections des bibliophiles. Tandis qu'au contraire les œuvres de l'intelligence méritent d'être conservées surtout quand elles rappellent un âge et des vertus qui feront toujours l'honneur et la gloire de nos aïeux.

